

Jean-Pierre Seguin

Comment est née la Bpi
Invention de la médiathèque

Éditions de la Bibliothèque publique d'information

3e partie : Montée en charge de la bibliothèque jusqu'à l'ouverture 1973-1977

DOI : 10.4000/books.bibpompidou.1904
Éditeur : Éditions de la Bibliothèque publique d'information
Lieu d'édition : Paris
Année d'édition : 1987
Date de mise en ligne : 9 mai 2016
Collection : Études et recherche
EAN électronique : 9782842462239

OpenEdition Books
http://books.openedition.org

Référence électronique
SEGUIN, Jean-Pierre. *3e partie : Montée en charge de la bibliothèque jusqu'à l'ouverture 1973-1977* In : *Comment est née la Bpi : Invention de la médiathèque* [en ligne]. Paris : Éditions de la Bibliothèque publique d'information, 1987 (généré le 15 mai 2023). Disponible sur Internet : <http://books.openedition.org/bibpompidou/1904>. ISBN : 9782842462239. DOI : https://doi.org/10.4000/books.bibpompidou.1904.

Ce document a été généré automatiquement le 15 mai 2023. Il est issu d'une numérisation par reconnaissance optique de caractères.

3e partie : Montée en charge de la bibliothèque jusqu'à l'ouverture 1973-1977

1973 Élaboration du programme architectural « définitif ». Programmation interne

1 Les 2 et 3 novembre 1972, les services de la bibliothèque avaient quitté le pavillon I des Halles pour aller occuper un étage et des sous-sols d'un grand immeuble loué par le Centre au n° 35 du boulevard de Sébastopol, à quelques centaines de mètres du chantier, où les travaux de fouilles se poursuivaient sans désemparer. Dans la foulée, les architectes, ingénieurs et programmateurs s'activaient, harcelés eux-mêmes par l'obligation de tenir les délais et les coûts fixés. Le 20 mars 1973, un conseil interministériel restreint prenait des décisions concernant notamment la deuxième version du programme spécifique de la construction du Centre, le programme architectural « définitif », en chantier depuis le mois de janvier, devant être achevé en juillet. Les utilisateurs s'efforçaient de tenir le même rythme. Conseillés par M. Chatelin, avec qui nous avions passé un contrat d'assistance technique, nous veillions à ce que nos spécifications fussent respectées. Au mois de mai, par exemple, nous observions que la salle d'actualité, désormais privée d'un accès direct sur la rue du Renard et sur la piazza, et qui se trouvait en partie dissimulée aux yeux du public du grand hall, risquait aussi de se voir amputée d'une part de sa surface. Ce fut le point de départ de la revendication d'un local spécifique pour la section enfantine, alors prévue dans la salle d'actualité, où elle venait en surcharge et en porte-à-faux. Au mois de juin, il devenait évident que la « transparence » des façades voulue par les architectes serait compromise par les exigences des pompiers, qui demandaient la pose de rideaux protecteurs rendant par endroits impossible toute référence à la lumière naturelle ; l'on ne semblait pas, d'autre part, se soucier assez des conditions d'aménagement de l'éclairage artificiel, qui ne pouvait plus, comme nous l'avions souhaité, être encastré dans des faux-plafonds, puisque les architectes se refusaient à dissimuler leurs

installations techniques. En matière de monte-livres et d'équipements pour les handicapés par exemple, le Centre envisageait des « économies » dont les conséquences nous semblaient devoir être préjudiciables au fonctionnement. En octobre, l'entrée du musée devant se faire au troisième et non plus au quatrième niveau, l'accès à la coursive du bâtiment à cet étage, réservée en principe aux usagers de la bibliothèque pendant leurs moments de détente, lorsque le temps le permettrait, devenait impossible, puisque cette surface devait être également empruntée par les visiteurs du musée, qui, pour certains d'entre eux, emprunteraient les ascenseurs en service au nord du bâtiment. L'on put même craindre un moment que les escalators ne fussent remplacés dans la bibliothèque par de simples escaliers. Enfin, il apparaissait de plus en plus clairement qu'hormis ceux qu'elle inclurait dans ses surfaces propres, la bibliothèque devrait renoncer à trouver normalement pour ses actions spécifiques les huit cents mètres carrés qu'en principe on lui avait dévolus en 1970.

2 Ces restrictions apportées aux programmes antérieurs étaient dues en particulier au fait que M. Ponthus Hulten avait été chargé du musée, après, il importe de le préciser, que tous les conservateurs français pressentis eurent décliné cette proposition. Et l'on constata aussitôt que cet homme entreprenant avait de grandes ambitions et mettait à leur service une volonté de fer et une obstination qui confinait à l'acharnement. M. Bordaz ne s'y opposait guère, satisfait qu'il était d'avoir trouvé un interlocuteur qui lui semblait être capable de concevoir un musée prestigieux, tel que M. Pompidou l'avait souhaité. Avec M. Hulten, ce musée prit de toutes façons une importance telle que les autres composants du Centre, l'IRCAM de M. Boulez excepté, ne vinrent qu'assez loin après, dans l'ordre des préoccupations de M. Bordaz et dans la répartition des moyens mis en œuvre. Cela dit, nous conservions toute latitude pour avancer nos propres propositions, dont d'ailleurs les architectes et les programmateurs étaient assez avides, car s'ils avaient beaucoup d'idées, trop sans doute au jugement de M. Hulten, sur ce que le musée devait être, ils étaient beaucoup moins au fait du fonctionnement d'une bibliothèque. Un nouveau voyage d'études fut entrepris aux USA au mois de juin, auquel participait, outre Mme Renaudineau, Mme Leroy, qui était désormais chargée aussi des relations avec une nouvelle cellule mise en place par le Centre, en vue de la programmation des équipements mobiliers et de leur implantation. Le rapport rédigé au retour de ce voyage consignait des observations d'ordre très divers ; il faisait état du fait que dans les nouvelles bibliothèques, la fréquentation était supérieure de 5 à 600 % à celle des anciennes et que dans le vieux bâtiment de Boston, que l'on avait conservé, le nombre des lecteurs n'avait pas pour autant diminué. Il constatait une fois de plus que le niveau des collections ne cessait de s'élever et l'importance de la lecture - travail sur place, de s'accroître. De ce fait et de plus en plus, la bibliothèque publique tendait à devenir une sorte d'université libre, au service de la formation permanente.

3 Pour ce qui était des intérieurs, sur lesquels portait désormais l'essentiel de nos préoccupations, nous insistions sur l'utilité de mezzanines et sur l'intérêt qu'il y avait à éviter des structures rigides et notamment à proscrire le regroupement et l'alignement systématiques des rayonnages et des tables de lecture dans les zones particulières. Cet « ordre » traditionnel était à juste titre considéré dans les bibliothèques modernes des États-Unis comme tout à fait contraire à la notion de liberté et de confort que l'on s'efforçait de rendre partout évidente. Par contre, nous avions noté que l'on commençait à se préoccuper sérieusement du problème des vols et qu'un peu partout, quoique cela heurtât les mentalités, l'on installait des systèmes de détection. Le rapport

consignait les observations faites à ce propos et abondait en précisions concernant en particulier les lieux de détente, les locaux du personnel, en majorité aménagés « en paysager », la nature, la forme et les couleurs des rayonnages et des mobiliers, la signalétique, et, d'une façon générale, tous les points qui pouvaient intéresser les programmateurs de l'architecture et des aménagements internes. Il insistait aussi sur les conditions d'accès aux moyens audiovisuels, et sur l'organisation des services de réponses par téléphone. Il abordait enfin, plus en détail qu'auparavant, les données chiffrées concernant les effectifs, l'organisation et le rythme du travail dans les services, les besoins en personnel et les modalités du reclassement des collections, les jours et heures d'ouverture, etc. Au mois de novembre suivant, Mme Leroy ajoutait d'utiles compléments aux informations ainsi collectées grâce à un voyage qu'elle entreprenait aux Pays-Bas, visitant notamment l'usine Bomefa, dans ce pays qui était le fournisseur pratiquement unique des mobiliers de bibliothèques, et la bibliothèque municipale d'Arnhem, où la signalisation était excellente. C'est bien grâce à ces enquêtes sur place et à la documentation collectée par la toute petite cellule constituée par Mme Leroy, que nos rapports avec les programmateurs du Centre se révélèrent fructueux et que nous pûmes faire reconnaître notre capacité à assumer la responsabilité de notre cahier des charges des équipements et à prendre les ultimes décisions concernant leur choix définitif.

1973 Les acquisitions. La documentation. Difficultés budgétaires

4 Cependant, il ne suffisait pas de préparer l'aménagement matériel de la bibliothèque ; encore et au moins autant convenait-il qu'elle fût fournie en documents assez nombreux pour répondre aux besoins des lecteurs. Cela fut en principe possible au mois de mars, grâce à la présence du minimum de personnel nécessaire dans les services du choix des commandes et du catalogage et dans celui des acquisitions, et à un meilleur fonctionnement du système informatique mis en place par ARMINES au Centre de calcul de l'École des mines, malgré une chaude alerte survenue au mois de janvier. À ce moment-là, en effet, le directeur de ce centre, que nous relancions sans cesse, nous avait rétorqué que n'étant pas responsable d'une société de service, il ne pouvait prendre d'engagement que sur la fourniture de moyens propres à automatiser notre système de gestion, et non sur des procédures qui soient forcément opérationnelles à des dates correspondant à celles de nos besoins. Cependant, au printemps, l'on parvenait à acquérir et à traiter quelque 1 500 ouvrages par mois, chiffre qui doublait presque de mai à septembre et se trouvait porté à plus de 4 000 d'octobre à décembre, le total des livres traités s'élevant à 50 539 pour l'ensemble de l'année, contre 13 322 au cours de 1972. L'on avait dû renoncer, pour des raisons de commodité, à l'idée, qui m'avait été chère, qu'une même personne, chargée du choix des documents dans un secteur déterminé, assurerait aussi la responsabilité de son traitement, et l'on avait constitué un service de catalogage, confié à Mme Souad Hubert, qui sut le gérer excellemment. La plupart des opérations informatisées étaient réalisées grâce à l'utilisation des dix terminaux à écran IBM dont disposait la bibliothèque, reliés par ligne téléphonique à l'ordinateur du Centre de calcul, et presque tous les programmes étaient écrits en langage Cobol, afin de faciliter le passage éventuel sur un autre matériel, puisque l'on ne connaissait alors ni la marque ni le type de celui dont

disposerait le Centre. En matière de documentation, l'on procédait aussi en fin de chaîne de traitement à des opérations d'indexation en utilisant une zone réservée à cet effet sur l'enregistrement bibliographique du livre et en constituant un dictionnaire d'équivalences entre des indices de la CDU et des mots du langage naturel, dans la perspective d'une utilisation très souple débouchant aussi bien sur la possibilité pour le public d'accéder aux informations enregistrées par l'ordinateur, que sur celle d'éditions de catalogues cumulatifs et de listes sélectives par sujets. Au printemps de 1973, M. Jacques Lemarignier, professeur agrégé des lettres, détaché à la BPI, reçut pour mission de veiller à ce que le dictionnaire en cours d'élaboration, dont on souhaitait qu'il fût le même pour l'analyse des livres et pour celle des autres documents, y compris les images, fût à la fois correct et cohérent. Bien entendu, il restait encore beaucoup à faire dans ce domaine avant de parvenir à l'ambitieux objectif que nous poursuivions, le mode de « constitution » des questions que poseraient les usagers, et le processus de recherche en ordinateur de la réponse adéquate et ni trop courte, ni « bavarde » soulevant une foule de problèmes, que nous n'espérions pas résoudre avant 1976, au plus tôt.

5 Ce n'étaient cependant pas les seuls que nous eussions à surmonter. En matière budgétaire d'abord, les 828 000 F de mesures nouvelles octroyés au titre du fonctionnement dans le budget primitif ne nous permettaient pas de faire face à toutes les dépenses nécessaires, et ce parce que l'Éducation nationale avait prévu en 1972 que l'EPCB, dont elle alimentait pour un tiers le budget de fonctionnement, prendrait en charge nos contrats d'études. Or M. Mollard, en principe d'accord là-dessus en 1972, entendait, en janvier 1973, réduire la participation de l'EPCB aux seuls contrats relatifs à l'informatique et demandait de surcroît que cette aide s'assortît de la concession à l'EPCB de la maîtrise d'œuvre. Il avait été d'autre part entendu, en principe, que le BAB nous assisterait en mettant à notre disposition un matériel dont le prix était évalué à 400 000 F, mais son directeur estimait que cela lui était désormais impossible. Enfin, l'on apprenait au mois d'avril que le crédit de 5 000 000 F ouvert dans le budget de l'Éducation pour le règlement des acquisitions serait bloqué sur le fonds d'action conjecturale, ce qui entraînait M. Bordaz à intervenir avec vigueur auprès du ministre. Bien sûr, la situation devait se rétablir cette année-là encore, conformément à nos besoins, mais que de temps fut dépensé pour y parvenir, et quelle usure pour les nerfs ! D'autant plus qu'une fois encore, les négociations firent apparaître que les difficultés budgétaires survenues avaient aussi des causes « politiques ».

1973 Le schéma directeur d'informatique de la bibliothèque. Conflit avec le BAB

6 Le schéma directeur d'automatisation de la BPI réclamé à cor et à cri par les deux tutelles et remis par nous au mois de juillet ne reçut pas l'accord du BAB. Dans un long rapport, son directeur lui reprochait essentiellement de ne pas être « conforme à la politique nationale définie par le schéma directeur pour l'automatisation des bibliothèques ». Si donc il était retenu, il aurait selon lui de « graves conséquences » : duplication des efforts, puisque le BAB entreprenait lui-même l'informatisation de la gestion pour l'ensemble de ces bibliothèques, multiplication des dépenses, risque de voir la BPI se détacher peu à peu des autres bibliothèques, enfin retard regrettable pour les travaux du BAB, car la BPI représentait « une bibliothèque idéale avec laquelle

puisse être initié son vaste programme d'automatisation ». Et le directeur du BAB après cet aveu ingénu, de proposer, à la place du schéma, jugé incongru, présenté par la BPI, un programme de gestion pouvant être appliqué à toute bibliothèque connectée au réseau national, « notamment la BPI », ces derniers mots ayant été ajoutés à la main, sans doute afin de faire preuve de conciliation, et un « plan d'action du BAB dans la perspective de l'intégration de la BPI dans l'ensemble des bibliothèques ». Quant à la recherche documentaire, « objectif original de la BPI », le BAB quoique considérant ce problème comme « très important » ne pouvait y consacrer des « forces de programmation ». Il souhaitait seulement que, puisqu'il semblait que ce fût là l'une des préoccupations essentielles de l'équipe des informaticiens de l'EPCB (quelle chance pour nous !), l'on complétât le schéma directeur sur ce point.

7 Les premières lignes du texte du schéma de gestion préconisé par le BAB énonçaient comme une réalité prochaine que « les bibliothécaires feront leur sélection sur la *Bibliographie de la France,* sur la partie officielle dont les délais de parution seront très nettement améliorés ».

8 Nous n'imaginions pas qu'en 1986, il s'agirait encore d'un vœu mais nous savions pertinemment que notre bibliothèque, dont l'ouverture était alors prévue en 1976, ne jouirait pas en temps voulu de cette facilité. Tout le reste du schéma proposé par le BAB à la BPI témoignait de la même méconnaissance fondamentale de son calendrier, qui, aussi longtemps qu'elle persisterait, empêchait de parvenir à un accord. Et du temps, beaucoup de temps passa, qui eût été dépensé bien en vain si nous avions attendu pour agir. Que d'arguments pourtant avancés de part et d'autre dans ce dialogue de sourds, et que de propositions faites alors, jusqu'à celle consistant à imaginer que le directeur du BAB deviendrait, sous mon autorité, le chef de projet de la gestion de la BPI à la place de M. Beyssac, placé lui, à la tête de ce BAB, tandis que moi-même je serais investi de surcroît de la mission nationale que M. Boisset avait jusque-là assumée. Comme si l'on pouvait escompter qu'un individu se substituant à un autre, mais pour exécuter le même programme, les chances de succès deviendraient meilleures ? Au mois de décembre encore, les positions n'avaient pas varié d'un pouce. Au cours d'une réunion commune BAB - BPI - EPCB, le directeur du BAB rappelait quelles étaient les siennes, et déclarait qu'il était dans l'impossibilité d'aider la BPI à atteindre ses objectifs, nous forçant ainsi, pratiquement, à ne plus nous adresser qu'à l'EPCB, lequel ne demandait pas mieux que de nous prendre en charge, et l'on se séparait en tombant seulement d'accord avec le BAB sur le « principe d'une information réciproque... et de réunions mensuelles, techniques - entre les différents partenaires... pour déterminer les points de collaboration, les actions à envisager et les moyens de les réaliser ». Triste bilan d'un an de négociations, et qui laissait mal augurer de l'avenir !

1973 L'iconographie

9 Dans le domaine de l'iconographie, qui apparaît maintenant comme l'un des apports les plus originaux de la BPI, des progrès très considérables, et même sur beaucoup de points décisifs, furent accomplis en 1973. L'approche faite de ce secteur devint si précise et si convaincante quant aux chances de succès qu'elle ébranla M. Loste, longtemps opposé aux développements pris par un secteur qui lui semblait être marginal dans une bibliothèque. Au cours d'un voyage entrepris aux Pays-Bas au mois de mars, en compagnie de programmateurs de l'EPCB, j'avais eu l'insigne privilège de

tenir en mains, après avoir présenté patte blanche à deux contrôles de sécurité, le fameux « disque d'or », prototype jalousement gardé des vidéodisques à venir. J'avais pris accord avec mes interlocuteurs pour le prêt de clichés réalisés par nous pour leur expérimentation sur cette forme.

10 Cependant, il était alors évident que si le disque devait un jour s'imposer, et je n'en doutais pas, ce ne serait pas avant l'ouverture de la bibliothèque. En revanche, toutes les enquêtes faites par ailleurs prouvaient que le secteur iconographique tel qu'il était conçu pouvait être opérationnel en 1976, avec une dimension et une sûreté suffisantes pour emporter l'adhésion du public. Un long rapport de spécialistes recrutés par le Centre pour l'audiovisuel présentait au mois d'avril la synthèse des données fournies par les travaux de la SEMA et par ceux de la cellule iconographique de la BPI. Il portait sur la nature et la structure du fonds et sur sa répartition entre les ensembles de lecture et une banque iconographique, sur les modalités de l'accès aux images, et sur les conditions de leur exploitation et de leur sauvegarde. Il dressait ensuite l'inventaire des moyens : supports et matériels de stockages, de manipulation et de visualisation disponibles à ce moment-là sur le marché. Il proposait des choix pour le groupement et la consultation des images, pour les commandes des matériels et pour le fonctionnement du système. Il chiffrait enfin les incidences financières des solutions avancées.

11 Au mois d'août, un autre document, émanant de la BPI, définissait plus précisément la nature du fonds d'iconographie et exposait comment celle-ci devait répondre en particulier à deux objectifs essentiels : être un outil au service de l'information générale et une source pour l'animation culturelle. Il citait ensuite les problèmes posés par sa constitution, par voie d'acquisitions, ou en passant commande de clichés nouveaux, dans les domaines où les productions du marché étaient insuffisantes, en qualité ou en quantité. À la fin de l'année, l'on prévoyait à l'ouverture un stock de 200 000 images sur un total d'un million qu'il semblait souhaitable d'acquérir en dix ans. Ce stock devait être constitué de diapositives françaises et étrangères trouvées dans le secteur commercial dans la proportion des deux tiers, environ. Les diapositives seraient offertes en libre accès dans les ensembles de lecture, au voisinage des autres types de documents grâce à des « carrousels » permettant aux lecteurs de visionner des dossiers d'images, explicitées par des livrets comportant des textes d'explication et des notices descriptives. Parallèlement, un service de documentation par l'image, individualisé dans une surface qui lui serait propre, et possédant un fonds particulier, permettrait de répondre aux besoins d'usagers intéressés par d'autres sujets que ceux représentés dans les dossiers préfabriqués des ensembles de lecture, ou se livrant à des recherches plus « fines ».

1974 Programmation interne de la BPI Surfaces et équipements

12 En 1974, les travaux entrepris pour la construction du Centre et la réalisation de la piazza allèrent bon train ; l'on estimait en fin d'année qu'ils étaient dans l'ensemble avancés à 33 %, en dépit d'innombrables problèmes de toutes sortes et accidents de parcours, au nombre desquels le sursis à exécution du permis de construire accordé au mois de mars, qui eut pour effet de clore le chantier pendant le mois de juillet, le refus du gouvernement, au mois d'août, d'augmenter l'enveloppe initiale, décision qui devait

obliger les architectes à travailler en fin d'année sur un projet réduit, et, surtout, la mort de M. Pompidou et l'élection d'un nouveau président de la République, qui pouvait ne pas prendre à son compte le grand dessein culturel de son prédécesseur. Il le retint cependant, et son premier ministre, M. Chirac, s'y intéressa d'une manière concrète et active. Il prit même l'initiative de convier périodiquement les responsables de l'opération, et notamment ceux des activités les plus importantes, à des dîners de travail à Matignon. Son don exceptionnel pour les contacts humains contribua grandement à maintenir une compréhension mutuelle et une cohésion alors particulièrement nécessaires. Personnellement, j'en conserve un vif et très précis souvenir.

13 C'était le temps où la programmation des espaces et celle des équipements prenait un tour accéléré. Dans le premier domaine, il y eut encore des remises en question, car, si le bâtiment lui-même était à peu près fixé dans sa structure définitive, la flexibilité des surfaces intérieures permettait encore d'en changer les dispositions. Ainsi, brusquement, j'appris de M. Bordaz, à la fin de janvier, que son équipe de programmation envisageait de nouveaux emplacements pour le musée et, par voie de conséquence, pour la bibliothèque. Il précisait que « pour un certain nombre de raisons très longuement discutées (sans consultation du responsable de la BPI), la répartition de la bibliothèque en deux étages s'avère très souhaitable ». Il poursuivait : « Nous vous assurons dans ce domaine toute notre collaboration dans la poursuite des études, déjà très avancées. Toutefois, la présente phase des études du Centre représente un moment très critique de notre mission d'architecte, et il serait bien regrettable que les énergies précieuses d'une partie de notre équipe soient gaspillées pour des recherches non utilisables. Nous vous serions donc très reconnaissants de bien vouloir nous fournir des décisions précises à ce sujet, sur la base des indications qui sont d'ores et déjà disponibles. » Cette note, qui prouvait qu'ou bien M. Bordaz et les architectes avaient oublié ce que je leur avais déjà écrit à ce propos en 1971, ou bien que la priorité désormais accordée aux besoins du musée l'emportait sur toute autre considération, n'eut fort heureusement pas d'autres conséquences pour nous que de m'obliger à reprendre et à expliciter les arguments en faveur de la disposition de la biblio thèque sur trois niveaux.

14 Au mois de mars, d'autre part, les surfaces de la salle d'actualité 1 300 m^2, dont 300 pour la bibliothèque des enfants, et de la bibliothèque risquaient d'être encore réduites, et la décision était définitivement prise d'utiliser la galerie extérieure du troisième niveau comme un passage public, dont l'usage privatif se trouvait ainsi interdit au public de la bibliothèque. À la fin du mois de mai, la salle d'actualité se trouvait encore amputée de quelque 100 m^2 supplémentaires. Je demandai donc aussitôt à recevoir en contrepartie la ferme assurance que la bibliothèque des enfants serait construite sur le long de la piazza, côté nord, avec une communication directe avec les services de la salle d'actualité, et que sa surface serait maintenue à 300 m^2. Quant aux mezzanines, dont un voyage entrepris à Regensburg (Ratisbonne), m'avait une fois encore amené à constater la grande commodité, il apparaissait de plus en plus que s'il en trouvait dans le Centre, leur implantation se ferait dans le musée. Nous persévérions cependant à en demander au moins onze, chacune d'elles offrant une surface supplémentaire de quelque 60 m^2, ce qui permettrait de compenser dans une assez large mesure la perte de surfaces de la bibliothèque à proprement parler, qui était tombée de 15 000 m^2, total garanti à l'origine, à 13 200 m^2.

15 En matière d'équipements, le moment des décisions n'était pas encore venu, Mmes Leroy et Braillon n'éprouvaient pas de difficultés avec leurs interlocuteurs du Centre dans leurs travaux d'approche. En janvier, l'on tombait d'accord sur le fait que, sauf de rares exceptions, l'on trouverait sur le marché international les rayonnages et les meubles nécessaires. Cependant, en cours d'année, le Centre manifesta son souci de réaliser dans ce domaine aussi des économies de dépenses, envisageant de diminuer le nombre des places de travail et de détente. Si nous n'avions pas assez combattu ces contre-propositions limitatives, comment aurions-nous pu satisfaire à la demande des usagers, dont le nombre fut le triple de celui que nous avions attendu ?

1974 Grand démarrage des acquisitions

16 Cependant, l'avance des travaux de construction et de programmation interne du bâtiment portait au premier plan de nos préoccupations ce qui devenait l'essentiel et le plus urgent : l'acquisition et le traitement des collections nécessaires à l'ouverture. Or, sur ce plan, force était de constater que, jusqu'à 1974, nous avions fort peu employé nos crédits d'acquisitions, s'élevant alors à 9 000 000 F environ, au total, de 1971 à 1973, mais un peu plus d'un tiers seulement avait été dépensé. La situation changea grandement et heureusement en 1974, la moyenne des achats de livres s'élevant alors à un peu plus de 6 000 par mois, ce qui permit de porter en fin d'année le total général des fonds d'ouvrages à 135 128 au lieu de 63 328 à la fin de 1973. L'on put d'autre part souscrire 300 abonnements nouveaux de périodiques et acquérir 168 199 diapositives. Cependant, si considérable qu'ait été l'augmentation des effectifs : nous disposions de 86 postes budgétaires à la fin de 1974, elle ne suffisait pas encore pour donner aux acquisitions les développements nécessaires et pour faire face aux tâches nouvelles qui nous incombaient du fait de la proximité de l'ouverture. Aussi fûmes-nous forcés d'embaucher trente nouveaux collaborateurs occasionnels, payés sur notre budget de fonctionnement. Cette solution, imposée par les circonstances, n'était pas saine, car les personnels ainsi recrutés n'avaient souvent pas la formation technique nécessaire et, surtout, ils devaient s'attendre, en l'absence de toute garantie quant au maintien de leur emploi, à céder un jour la place à des titulaires.

17 Le malaise qu'ils commencèrent très vite à ressentir de ce fait, leur inexpérience et les difficultés qu'ils éprouvèrent au début à collaborer avec des conservateurs qualifiés furent sans doute pour une part à l'origine d'une inquiétude qu'éprouvèrent tout à coup l'ensemble des personnels chargés du choix des documents, presque aucun d'entre eux n'ayant participé à l'élaboration de la politique suivie en la matière. Ils se posèrent, quatre ans après, les mêmes questions qui avaient agité les fondateurs et s'interrogèrent sur le bien-fondé des orientations initiales. Si tous étaient d'accord sur la vocation encyclopédique et d'information générale de la bibliothèque, les uns estimaient que l'on avait visé un niveau trop élevé, et les autres plutôt bas.

18 Ceux-ci avaient tendance à prendre en compte systématiquement les choix faits dans les établissements universitaires ou de recherche ; ceux-là, au contraire, qui restaient attachés à une conception périmée de la « lecture publique », redoutaient qu'en allant au-delà de la vulgarisation et du « divertissement », on ne répondît pas aux aspirations de la très large clientèle escomptée, présumée par eux comme étant dans son ensemble incapable de se livrer à un travail sérieux. Dans le même temps, les personnels chargés du catalogage déploraient que l'on eût fait le choix de notices descriptives simplifiées,

considérées par eux comme un travail « au rabais ». Certains d'entre eux contestaient même le fait qu'à la BPI l'on dût prendre sous leur forme francisée les noms des écrivains de l'antiquité grecque et romaine ! Ils ignoraient, ou avaient oublié que l'on avait dès 1969 arrêté le parti de ne pas prendre en compte des précisions certes nécessaires à l'établissement de la *Bibliographie de la France,* mais inutiles pour une bibliothèque axée sur l'information, et dans laquelle l'on devait se préoccuper surtout de faire connaître le contenu des documents.

19 Quoique rendus pénibles parce qu'ils relevaient d'une incompréhension des objectifs fondamentaux de la bibliothèque et des divergences entre les membres d'un même service, les débats que ces questions suscitèrent furent très utiles en ce qu'ils permirent de rappeler et de préciser des points de « dogme » essentiels, et l'on vit bien qu'une fois sur le métier, les nouveaux venus, confrontés à leurs aînés, se rallièrent aux positions fixées en 1969. Cependant, tous les artisans de la BPI, dont moi-même, eurent jusqu'à l'ouverture un pincement au cœur à l'idée que, peut-être, les lecteurs attendus, un amalgame tout à fait nouveau et imprévisible de gens d'origines, de formations, de capacités et de besoins très divers, ne se satisferaient pas d'une orientation qui, tout compte fait, reposait sur une sorte de pari… mais, après tout, le Centre Beaubourg tout entier en était un.

1974 L'informatique. Nouvelle impasse avec le BAB

20 Cependant, il s'en fallut de peu qu'en 1974, l'excès des déboires éprouvés en informatique, en raison surtout de divergences d'appréciation persistantes avec notre tutelle, n'entraînât l'abandon de tout le travail en cours dans ce domaine, depuis trois ans. M. Dennery lui-même songea un moment à un retour à un système traditionnel, sans intervention de la machine. Nous refusant à imaginer un tel repli, équivalant, à notre sentiment, à une faillite dans le secteur le plus novateur et le plus prometteur de la BPI, nous imaginâmes qu'à tout prendre, si la crise se prolongeait et si l'on devait craindre qu'à l'ouverture, la consultation de l'ordinateur fût encore impossible, le classement méthodique des documents sur les rayons, que permettait un système de cotes en CDU désormais bien au point, et coordonné par une petite équipe que dirigeait Mme Chantal Freschard, offrirait aux lecteurs une solution d'attente, certes bien imparfaite, mais non pas dérisoire. À la fin de 1973, j'avais pris l'initiative d'une ultime réunion à laquelle avaient participé des conservateurs du BAB et les ingénieurs de l'EPCB. J'avais une fois encore exposé les actions de la BPI en informatique, en m'efforçant de montrer qu'elles s'inséraient dans le schéma directeur des bibliothèques. Cela avait été en vain, car, le 7 février 1974, le directeur du BAB proposait un schéma pour l'automatisation de la BPI, prise en charge par ses services, dont le préambule réaffirmait le principe préalable de la réalisation d'un réseau national de catalogage qui, avançait-il « sera réalisé dès 1975 », la BPI, assurait-il, « bénéficiera ainsi des travaux entrepris pour l'ensemble des bibliothèques : on peut estimer que la moitié ou les trois-quarts du catalogage (?) sera déjà fait… En attendant la mise en place du nouveau système, le fonctionnement de la BPI sera figé dans les procédures actuelles. On veillera cependant à lui donner les moyens de fonctionner normalement… » Et le BAB précisait déjà la marque et le type de l'ordinateur qui serait alloué à la bibliothèque, ainsi que la nature et le nombre des appareils dont elle disposerait. Il s'agissait donc, en fait de participation, d'une intégration pure et simple

à un système très général, dont il ne suffisait pas d'affirmer la nécessité pour qu'il existât vraiment, et qu'il nous fût de quelque utilité, dans les délais imposés.

21 En bref et concrètement, car à quoi bon retracer par le menu tous les incidents qui ont marqué cette période de crise absolue, la BPI fut, pendant la première moitié de l'année, dans l'incapacité d'avancer dans son système de gestion, puisque le contrat passé avec le Centre de calcul de l'École des mines, venu à échéance à la fin de 1973, n'avait pas été renouvelé, et puisque le Directeur des Bibliothèques, faisant sienne la position du BAB, ne consentait pas à ce que celui-ci nous aidât. Et, dans le même temps, les ingénieurs de l'EPCB, qui continuèrent à nous porter assistance dans le domaine de la recherche documentaire, puisque le BAB leur laissait pratiquement les coudées franches dans ce domaine, auquel il ne s'intéressait pas de façon prioritaire, nous apprenaient que le recours au système Mistral de la CII envisagé en 1972 n'était pas possible, en raison de la taille insuffisante des fichiers gérés.

1974 Choix des systèmes BIKAS et GOLEM

22 En revanche, et fort heureusement, ils préconisaient le recours au système GOLEM, également diffusé par la CII, et qui s'avéra vite capable de répondre à notre attente. Heureusement aussi, les enquêtes que nous avions menées dans des bibliothèques allemandes, et notamment dans celle de Bielefeld, nous autorisaient à proposer pour le catalogage le système BIKAS, le seul qui fût alors véritablement opérationnel, et qui pouvait sans doute de surcroît, s'il en était besoin, « déboucher » directement sur GOLEM. Évidemment, l'adoption de ces systèmes, conçus dans la perspective de publications sur papier à partir de l'ordinateur, faisait renoncer au dialogue direct avec la mémoire de cet ordinateur, qui avait toujours été l'un de nos objectifs essentiels. D'autre part, le prix, en temps passé, à payer pour ce changement de cap était énorme, ne fût-ce que parce que 60 000 notices déjà enregistrées en « format Mines » écrites en caractères « bâton » (exclusivement des lettres capitales) qui suffisaient bien dans la perspective de la consultation sur écran, devaient être converties dans un nouveau format et recomposées en caractères « riches », plus convenables pour l'impression sur papier. Pour considérable qu'elle fût, cette contrainte, et d'autres, qui entraînait l'adoption d'un nouveau système devaient être surmontées, car elles étaient incontournables, à trois ans de l'ouverture (l'on disait même deux à l'époque). Devant cette urgence, nous ne cédâmes pas à la tentation de rechercher qui, en définitive, était responsable de ces bouleversements et de leurs conséquences, nous-mêmes pour avoir été trop ambitieux, et trop aventureux, trop « indépendantistes », ou nos tutelles, pour ne pas nous avoir donné les moyens d'aboutir ? Encore fallait-il désormais que nous recevions les instructions et les moyens nécessaires pour un nouveau départ, car, en attendant, la BPI, « figée » dans le système antérieur, continuait à cataloguer selon des procédures et des normes qui, on le savait, n'étaient pas conformes avec celles que l'on songeait à adopter. Chaque jour donc, des centaines de bordereaux s'ajoutaient à ceux qu'il faudrait reprendre.

1974 Changement de tutelle de la BPI. Interventions de M. Soisson. Changement de cap en matière d'informatique

23 Les choses étant ce qu'elles sont, nous aurions sans doute attendu au-delà des quelques mois que dura (s'éternisa) l'attente d'une prise de position officielle et définitive, si, au mois de juin, l'ensemble des bibliothèques n'était passé sous la tutelle du Secrétariat d'État aux universités. Il se trouva alors que son titulaire, M. Soisson, alerté par MM. Dennery et Bordaz, s'intéressa personnellement au problème et qu'il en chargea plus particulièrement un de ses conseillers techniques, M. Jean-Louis Berthet, dont les interventions furent décisives, et bénéfiques. Dans un minimum de temps, celui-ci reprit l'ensemble du dossier, au point où il en était au ministère de l'Éducation nationale, et après l'examen qui en avait été fait en outre par la délégation générale à l'informatique, et recueillit lui-même les avis de spécialistes. Le 26 août, M. Soisson informait M. Dennery des décisions qu'il comptait prendre relatives à une nouvelle orientation de la politique de la bibliothèque. Il me les fit directement connaître dans une note en date du 27 septembre. La priorité devait désormais être de poursuivre les travaux d'informatisation aux fins de la gestion, et l'effet principal devait porter d'abord sur la constitution des catalogues imprimés mis à la disposition des lecteurs : un catalogue « auteurs » et un catalogue « matières ». En corollaire, le ministre me commandait non pas de renoncer tout à fait à la poursuite de la recherche documentaire en cours, mais de ne plus la considérer que comme une expérience, limitée à l'utilisation de 6 000 documents.

24 Sur la base de cette nouvelle politique, M. Soisson s'engageait à proposer la création de trente emplois nouveaux en 1975 et l'ouverture d'un crédit de treize millions de francs pour les acquisitions de la bibliothèque, iconographie comprise. Le directeur de la BPI était d'autre part autorisé à constituer une cellule de trois informaticiens, travaillant, sous son autorité, à l'informatique de gestion, le président de l'EPCB mettant de surcroît à sa disposition un ou plusieurs informaticiens, assistés de techniciens, qui consacreraient tout leur temps à la même tâche jusqu'à l'ouverture. Le personnel de la BPI devait adopter pour la constitution des notices bibliographiques un nouveau format, dit « général » et, les notices rédigées en caractères « bâton » devaient être réécrites en caractères d'imprimerie « riches ». Le catalogue-matières devait être recomposé, à partir, non plus de la classification originale jusque-là envisagée, mais de celle, déjà éprouvée, de l'Université Laval, le directeur de la BPI étant « naturellement » autorisé à améliorer ce système en fonction des besoins propres de son établissement. M. Soisson se réservait en outre de veiller, avec l'assistance du délégué à l'informatique, à ce que le système de gestion de la BPI ne fût pas incompatible avec celui vers lequel s'orientait le BAB. « En effet, si un système unique ne peut actuellement répondre aux objectifs différents de la Direction des bibliothèques et de la BPI, il convient que les deux systèmes puissent communiquer dans l'avenir. » Il précisait ensuite les conditions dans lesquelles se poursuivrait d'autre part « l'expérience de consultation documentaire », qui ne devait en aucun cas retarder la constitution du catalogue matières. Il me chargeait, en liaison avec son Cabinet, de constituer un service d'information et d'accueil à l'usage des publics, afin que l'on s'assurât que « les services rendus aux lecteurs par l'informatique s'intègrent dans une conception globale de l'accueil et de l'orientation ». Enfin, ce point n'étant pas précisé dans le texte

d'orientation générale, M. Soisson avait, préalablement donné son accord à l'adoption des systèmes BIKAS et GOLEM, et, par le fait même, à la cessation définitive de notre collaboration avec le Centre de calcul de l'École des mines.

25 Quiconque a dû prendre des responsabilités dans le cadre de la fonction publique appréciera comme il convient la netteté et la précision de cette intervention ministérielle. Elle affirmait l'originalité de la mission de la BPI, elle définissait ses objectifs, et lui donnait les moyens d'y parvenir. Certes, les décisions prises d'accorder dans l'immédiat une absolue priorité à la gestion, qu'elle envisageait séparément de la « documentation » alors que nous avions jusque-là considéré ces deux actions comme conjointes, « faisait mal » à ceux qui avaient ambitionné la construction d'un système unitaire plus audacieux. Mais à tout prendre, et quel qu'en fût le prix à payer par nous, elle nous permettait d'avancer avec une sûreté garantie d'autre part par la collaboration d'un ingénieur de la STERIA, placé sous mon autorité et m'assistant dans le domaine de « la coordination des actions informatiques de gestion et documentaire et dans l'organisation des structures de la bibliothèque en fonction de l'automatisation ». Cet ingénieur avait en outre « une mission d'information auprès du Secrétariat d'État aux universités, portant notamment sur les estimations des coûts et des moyens ». Sa présence nous libéra du souci de vérifier à chaque instant la conformité de nos actions avec les décisions ministérielles et d'avoir à en discuter sans cesse avec une commission créée par M. Soisson et dans laquelle le BAB et l'EPCB comptaient bien intervenir. Cet heureux effet contrebalançait largement la contrainte relative qu'occasionnait la présence d'un « observateur » permanent.

1974 Adoption du catalogue matières de l'Université de Laval. Recherche documentaire

26 Nous n'éprouvions d'autre part que relativement peu de peine à utiliser, en l'adaptant à nos besoins, le catalogue matières de l'Université Laval. Au mois d'août, j'avais pris contact à ce propos avec l'abbé Blanchet, responsable de la bibliothèque, que j'avais déjà rencontré en 1969. Au début du mois d'octobre, Mme Marjolaine Caucheteux, chargée de la constitution d'un service du catalogue matières, entreprenait un stage dans son établissement, et dès son retour, se mettait au travail avec son équipe. Nous étions loin d'imaginer alors que dix ans plus tard, l'AFNOR prendrait en considération ce système d'analyse et ce vocabulaire, qu'alors la Nationale, elle, aussi, l'utiliserait, et que la Direction des bibliothèques des musées et de l'information scientifique et technique, DBMIST, l'emploierait pour son catalogue collectif.

27 Un peu plus tard, le 25 novembre, une « cellule documentaire » était créée, à la BPI, avec pour premier objectif la poursuite de l'expérience GOLEM sur les 6 000 bordereaux prescrits. D'autre part, conformément encore aux instructions reçues, l'on s'efforça de définir plus précisément la fonction d'accueil, en considérant plus particulièrement le cas de la salle d'actualité, ouverte, à l'entrée du Centre, à tous les publics pour l'ensemble de ses activités. Je chargeai alors un jeune normalien, M. Bassy, d'imaginer le rôle que pourrait jouer, à l'ouverture, une cellule chargée d'observer comment la BPI serait perçue et utilisée par son public, dans quelles perspectives nouvelles il conviendrait d'orienter ses développements, quels enseignements pourraient en retirer, non seulement l'ensemble des bibliothécaires, mais aussi les éditeurs et techniciens du livre et les producteurs et réalisateurs de documents audiovisuels. Je

tirais profit, en la circonstance, d'une réflexion que m'avait faite M. Julien Cain, à propos de l'ouvrage de M. Henri-Jean Martin sur *l'Apparition du livre.* Il m'avait alors suggéré qu'il pourrait être intéressant d'observer, au moment même où il se manifestait l'événement que pouvait constituer, pour l'histoire de la communication, l'ouverture d'une « médiathèque » de conception si nouvelle.

1974 Enquête de clientèle

28 Au mois de juin 1974, l'on avait distribué au public venu voir la maquette du Centre exposée boulevard de Sébastopol un questionnaire qui avait pour but de lui demander quelle devrait être à son avis la mission de la bibliothèque et quelle importance relative il accordait à la présence dans ses collections de tel ou tel domaine, ou de telle catégorie de documents. Cinq cents personnes seulement, de tous âges et de tous états répondirent, un grand nombre d'autres s'y refusant, à ce qu'il nous sembla, parce qu'elles hésitaient à se prononcer sur un établissement qui n'existait pas encore, et dont elles avaient de la difficulté à imaginer quelle serait la physionomie. La même observation devait d'ailleurs être faite à l'occasion d'une enquête publique organisée par la SEMA à propos de l'iconographie. Dans les préoccupations exprimées, la culture générale venait en tête, pour 60 %, le divertissement, pour 47 % (les écoliers et les lycéens le souhaitaient à 90 %), la formation permanente recueillait 45 % des suffrages (60 % chez les ouvriers, employés et membres des professions libérales). Des moyens audiovisuels étaient réclamés par 68 % des personnes interrogées, des ouvrages et périodiques étrangers par 65 %, des documents sur les techniques par 58 %, et sur les sciences exactes par 57 %.

1974 L'iconographie. Intervention de M. Soisson

29 Dans le domaine de l'audiovisuel, l'affinement des travaux d'approche des secteurs de micro supports, de la vidéo, des films et des disques se poursuivait d'une manière satisfaisante et sans heurts et l'on fit appel, pour le laboratoire-médiathèque de langues à un spécialiste doué en outre du sens de l'organisation, M. Berman. En matière d'iconographie, par contre, on éprouva quelques turbulences. Certes, le long rapport établi au mois d'avril par Mme Albigès précisait encore les données acquises quant à la nature des fonds et au mode de fonctionnement envisagé, après consultation de plusieurs spécialistes, parmi lesquels M. Jacques Ostier. D'autre part, l'on avait commencé, avec la collaboration notamment de M. Sudre, à préparer un cahier des charges spécifiant à l'intention des réalisateurs le degré de qualité auquel devaient atteindre les clichés commandés par la BPI dans les domaines non couverts par la production commerciale. Cependant, un échec sérieux vint contrebalancer fâcheusement cette avance, car les négociations entreprises avec la Nationale en vue de l'établissement d'une convention permettant à la BPI de recourir pour les prises de vues aux fonds du Département des estampes et de la photographie échouèrent, en raison notamment de l'excès de complexité des modalités envisagées et du coût des « redevances » demandées. Dans le même temps, le cabinet du ministre de l'Éducation, sensible aux mises en garde de M. Loste contre l'immodestie de notre projet, hésitait beaucoup à nous autoriser à lui donner les développements que nous souhaitions. Dans ce domaine, comme dans celui de l'informatique, il nous fallut attendre pour avancer le

rattachement de la BPI au Secrétariat d'État aux universités, et l'arbitrage de M. Soisson, qui intervint le 27 septembre 1974. Notre politique et notre plan d'ensemble étaient pris en considération par le Secrétaire d'État, qui tint à préciser par écrit et à chiffrer l'importance des documents dans chacune des catégories envisagées, en réduisant un peu le nombre des prises de vues commandées par la bibliothèque qui étaient évidemment aussi les plus coûteuses.

30 Il rappelait que le fonds envisagé serait constitué à partir de documents commercialisés, de documents hors commerce se trouvant dans des services publics, français et étrangers et d'un ensemble original, propriété de la BPI, que le tout devrait répondre à l'objectif encyclopédique de l'établissement, l'accent étant mis sur des secteurs d'actualité comme l'environnement urbain et la technologie. Il était en outre spécifié que « pour constituer ce fonds original, il sera procédé à la constitution successive d'ensembles iconographiques se suffisant à eux-mêmes... Un premier ensemble de 300 000 documents environ devra être constitué en vue de l'inauguration de la BPI... Le fonds original à constituer à cette date ne devra pas dépasser 20 000 documents environ, dont les trois quarts pourront être réalisés en coexploitation et un quart par acquisition de la totalité des droits d'exploitation ». Enfin, la note prévoyait les conditions dans lesquelles ce fonds serait utilisé en vue d'une exposition organisée pour l'ouverture et à l'occasion de laquelle la BPI devrait marquer sa volonté d'harmoniser sa politique avec celle de l'ensemble des composants du Centre. M. Berthet était chargé par le ministre de veiller à la mise en application de ses directives, « en laissant au directeur de la BPI toute latitude pour les mettre à exécution ». M. Berthet, la BPI vous doit, si j'ose dire une « fière chandelle » pour l'avoir cette fois encore tirée d'une situation bloquée.

31 Par contre, les interventions de M. Soisson en faveur de l'obtention par la BPI d'un statut d'établissement public n'aboutirent pas. En 1973, cependant, l'on avait repris les propositions de textes élaborées en 1971 et avancé, en janvier et en septembre, d'autres versions qui tenaient davantage compte en particulier d'une harmonisation plus poussée avec les dispositions prévues d'autre part pour le statut du Centre. La difficulté principale était demeurée la même : comment à la fois assurer l'autonomie de la bibliothèque et permettre son insertion dans la structure du Centre ? On s'efforça de la résoudre en 1974, année où huit rédactions différentes furent avancées. Sachant bien qu'en outre, le texte, après avoir été arrêté par les tutelles devrait de surcroît être agréé par les ministères de l'Économie et des Finances et subir l'examen du Conseil d'État, M. Berthet me pressait d'aller jusqu'au bout de ce que je pouvais moi-même entreprendre. C'est pourquoi, en particulier, M. Dennery procéda, le 4 décembre, à la consultation du Comité technique paritaire institué auprès de lui. Les représentants des syndicats, tous d'accord sur le principe de la création de la BPI, sauf un peut-être, qui tint à préciser qu'il n'était « pas sûr que la BPI serve la lecture publique » firent en particulier objection au fait que l'administrateur général de la Nationale fût désigné comme président du conseil d'administration de la BPI, et proposèrent que la place fût occupée par le directeur des bibliothèques, fonction qui pouvait dans l'avenir être disjointe de celle d'administrateur général : c'était, à la demande même des personnels de la Nationale, trancher le dernier lien qui unissait la BPI à la Nationale, dont elle émanait. Le problème ainsi soulevé devait bientôt perdre son fondement, puisqu'en définitive, c'est le président du Centre qui devint aussi celui de ce conseil.

1975 Programmation interne de la BPI

32 L'année 1974 avait été surtout importante pour la BPI sur le plan de son activité interne. Elle avait été marquée par la fin de la période transitoire préparant sa montée en charge, par un bilan des expériences faites notamment en matière d'informatique et par la prise de décisions traçant les voies dans lesquelles on allait s'engager au cours des deux années précédant l'ouverture. En 1975, grâce à la fin des tâtonnements et à l'obtention de moyens supplémentaires, l'on allait préciser l'architecture intérieure de la bibliothèque, ainsi que la nature et les quantités de ses équipements, donner à ses fonds des développements importants, préparer les catalogues, avancer les réflexions et les réalisations concernant l'audiovisuel, ébaucher la physionomie de l'accueil du public et obtenir, enfin, la reconnaissance de la personnalité de la BPI. Ce fut aussi l'année où la bibliothèque changea encore une fois de tutelle et connut une nouvelle crise, celle du règlement et des statuts du personnel.

33 En matière d'architecture, les études menées par Mme Leroy et par son équipe, en collaboration notamment avec l'architecte Franchini et, pour le mobilier avec Mme Françoise Euvrard, à l'EPCB, portèrent essentiellement sur les aménagements internes. Elles consistèrent d'abord à répartir les surfaces en fonction de leur destination : bureaux du personnel, espaces de réception de manipulation et de stockage des collections, accueil du public, secteur de l'information et de l'iconographie générale, lieux d'exposition, salles de réunions, « boîtes » isolées pour des activités audiovisuelles, secteur du laboratoire de langues, et bien sûr, ensembles de lecture, avec leurs « plots » d'information, leurs collections de livres et de documents de toutes sortes, leurs espaces de consultation et de détente, etc., le tout devant être structuré en fonction de l'importance matérielle relative de chaque ensemble, de la prédominance de tel ou tel type de supports et de leur voisinage, des circulations générales et de celles propres à chaque ensemble, etc. Ce fut là un énorme travail, exigeant la participation étroite des personnels travaillant dans les divers domaines et, de la part de ceux qui avaient la charge de faire la synthèse des informations recueillies et de les traduire en plans, beaucoup d'esprit de finesse, et une infinie patience. À cette occasion se posèrent pour la dernière fois deux questions agitées depuis deux ans au moins : y aurait-il ou non des mezzanines et des faux-plafonds, englobant l'éclairage et atténuant le bruit ? Une intervention personnelle de M. Soisson auprès de M. Bordaz, à propos de ces équipements n'eut pas plus d'effet que les nôtres.

34 Parallèlement, l'on avait développé les études portant sur le choix des mobiliers : cloisons, rayonnages, tables et tablettes, chariots, sièges de travail et de détente, etc., sur leurs dimensions, leurs formes, leur degré de robustesse, leur qualité de confort et leurs couleurs. En fin d'année, la plupart des choix étaient faits, et plusieurs marchés passés. En ce domaine en particulier, les compétences des services de l'EPCB nous furent d'un grand secours.

1975 Les acquisitions et le traitement

35 Au budget de 1975, un crédit de 3 000 000 F avait été affecté aux acquisitions, en nette diminution par rapport à ceux des années précédentes, mais ceux-ci n'avaient pas tous été dépensés, ni même engagés. Ajoutés au reliquat, les nouveaux crédits suffirent largement aux accroissements de l'année, qui se traduisirent par une montée en charge

satisfaisante des fonds, augmentés de 80 739 volumes, 345 abonnements de périodiques, 60 403 diapositives, 9 437 bobines de microfilms, 7 124 microfiches, 218 films et 4 586 disques et cassettes. Au 31 décembre 1975, nous dispositions de 215 000 volumes, ce qui constituait un résultat honorable. La proportion des ouvrages en langues étrangères, parmi lesquelles l'anglais l'emportait largement, était d'au moins trente pour cent, et le nombre de livres d'« occasion » devenait important, en raison notamment du fait que M. Dennery nous avait fait don de toute sa bibliothèque de travail, constituée de plusieurs milliers de volumes, et que nous avions acheté à leurs héritiers, celles, considérables, de MM. Julien Cain et Florissoone. Le traitement matériel de ces livres se fit en définitive d'une manière traditionnelle et entièrement manuelle, jusqu'à la reliure, qui porta cette année-là sur quelque 43 000 volumes. Nous avions décidé de ne pas protéger de façon spéciale tous les livres, et en particulier ceux dont l'intérêt semblait pour les lecteurs devoir être éphémère, mais seulement les ouvrages importants particulièrement fragiles, ou que l'on pensait devoir faire l'objet de très fréquentes manipulations, et nous préférâmes à une « reliure » en toile, peu attrayante et peu « parlante » à l'œil, un cartonnage qui laissait apparents les dos et les plats originaux. Nous échouâmes dans nos tentatives pour faire adopter en France le système des « usines » de reliures anglaises, celles de Falkirk et de Bath notamment, visitées à plusieurs reprises, qui employaient des centaines d'ouvriers et traitaient les volumes en très grandes quantités. Ce processus tenta plusieurs relieurs français, mais ils renoncèrent finalement, car leurs traditions et installations artisanales étaient trop éloignées de cette formule. C'est à la main aussi que l'on inséra dans chaque volume les languettes magnétiques nécessaires au fonctionnement du système antivol 3 M dont le choix fut fait en définitive, après des enquêtes faites sur place dans les bibliothèques anglaises qui l'avaient expérimenté.

36 Les nouvelles normes et les nouveaux modes de catalogage, auteurs et matières, arrêtés en 1974 et exposés en détail dans un rapport établi en janvier 1975, commencèrent à être suivis à la mi-mars, au moment où l'ensemble des fonds d'ouvrages s'élevait à 150 000 volumes. Le temps nécessaire pour le rodage du système BIKAS s'avérant devoir être long, malgré la très précieuse assistance technique apportée par Mlle Knapp, pour le compte de la Société Siemens à Munich, l'on imagina de recourir provisoirement à un système de catalogage et d'édition, dit ÉCLAIR, moins parfait et écrit en caractères « pauvres » (sans accents) ; celui-ci offrait en contrepartie l'avantage de produire plus rapidement les éditions nécessaires aux bibliothécaires pour la poursuite de leur travail. Au 31 octobre 1975 nous disposions de cette manière de 67 500 notices, dont 32 700 reprises de celles enregistrées en format ARMINES, et 34 800 nouvellement produites en format BIKAS. Nous avions alors enfin en mains trois premiers instruments de travail provisoires : un catalogue auteurs, un catalogue matières (seulement pour les 35 000 notices BIKAS) et un catalogue topographique, reproduisant l'ordre des volumes sur les rayons. Tandis que se poursuivait sans heurts la gestion du système des cotes en CDU, assurant un premier classement par sujets, et du catalogue matières, rendant compte d'une analyse sommaire du contenu des ouvrages et aussi des autres types de documents, puisque l'on tendait à un répertoire unique pour l'ensemble des fonds, quels que soient les supports, l'on était d'autre part en mesure, à la fin de juin 1975, de dresser un premier bilan de l'expérience GOLEM, destinée à tester la possibilité d'un apport documentaire s'ajoutant à ceux du libre accès et du catalogue matières. Les résultats obtenus étaient intéressants, mais très insuffisants, en raison notamment des trop faibles dimensions du fichier expérimenté. L'on estimait que celui-

ci devrait être porté à 20 000 notices, chiffre jugé indispensable pour qu'un second test soit significatif ; mais il eût fallu pour cela consacrer plus de personnel à ce travail particulier, et cela, les instructions reçues de la tutelle l'interdisaient formellement.

1975 La salle d'actualité

37 Le temps était venu aussi, en 1975, de définir plus précisément le contenu et les activités de la salle d'actualité, esquissés déjà dans les programmes de 1969. Partie constituante de la BPI, elle-même multimédia par la composition de ses fonds et ouvertes à tous les publics, celle-ci se différenciait de la bibliothèque à proprement parler par sa vocation particulière à l'accueil et à l'orientation d'un public commun à toutes les activités du Centre, par une spécialisation dans la production contemporaine, et par la possibilité de rencontres et d'expositions. Bien qu'elle comportât également une petite collection d'ouvrages fondamentaux intéressant tous les sujets, qui constituait un outil de référence indispensable, son objectif n'était pas de constituer une sorte d'annexe de la bibliothèque, mais plutôt une vitrine de l'édition et de la librairie française contemporaines, une sorte de librairie où l'on pouvait prendre librement et rapidement connaissance des derniers numéros de journaux, ou de revues, ou des livres qui venaient de paraître, sans avoir la possibilité de les utiliser pour une « lecture-travail », analogue en somme, au magasin ouvert par les NMPP, rue Réaumur, à cette exception près que l'on n'y pouvait rien acheter. C'était là ce qui subsistait des grandes ambitions conçues en 1969 lors des réunions que nous avions tenues avec des éditeurs et des librairies. Dès l'origine, le principe avait été affirmé qu'hormis les « usuels », tous les documents présentés proviendraient de « services de presse ». On n'entendait pas par-là réaliser une économie de dépenses, mais vérifier que les éditeurs, dont nous achetions massivement par ailleurs les productions, s'estimaient concernés par la sorte d'association que nous leur proposions, et désireux de devenir des sortes de partenaires dans la gestion d'un espace dans lequel on trouverait ce qu'eux-mêmes proposeraient. Cette formule me paraissait être plus adéquate et plus stimulante que celle en usage dans une petite bibliothèque de style classique, les bibliothécaires achetant à des libraires des livres qu'ils ont eux-mêmes choisis. Pleinement justifiée dans le cas de la bibliothèque de consultation, cette pratique n'eût pas permis à la salle d'actualité d'assumer sa vocation particulière, au service de l'édition française. Au contraire, s'ils attendaient tout des services de presse des éditeurs, les gestionnaires de cette salle entretiendraient forcément avec eux des rapports étroits et constants et vérifieraient en permanence qu'ils répondraient bien à leur attente. Les éditeurs, de leur côté, pourraient retirer d'utiles indications des choix que les bibliothécaires, interprètes de leur public, feraient dans leurs productions. Un dialogue s'instaurerait entre les deux parties intéressées, qui leur serait également profitable. Il fallut beaucoup de temps pour que cette politique fût comprise et admise, et que fussent levées les objections soulevées en particulier par M. Jérôme Lindon, alors opposé à un projet, qui, selon lui, aboutissait à lever une sorte d'imposition supplémentaire, en nature, sans contrepartie réelle pour les déposants.

1975 La bibliothèque pour enfants

38 La programmation de la bibliothèque des enfants, elle aussi, put commencer à être précisée à partir du moment où l'on fut assuré de son implantation au nord de la piazza. Dès l'origine du projet, il avait été entendu que cette bibliothèque, conçue par Mme Christiane Clerc, ne prétendrait pas s'ouvrir à tous les enfants du quartier, ce qui était de la vocation des établissements de la Ville de Paris, mais que, sans être pour autant interdite à qui que ce fût, elle s'adresserait plutôt aux enfants des visiteurs du Centre, et qu'en outre, elle apparaîtrait comme une démonstration permanente de ce que les bibliothécaires français savaient faire dans un domaine où ils n'avaient pas à envier leurs collègues étrangers. On se proposa même, en 1975, d'associer à ce propos la BPI et la Joie par les livres, émanation de la très fameuse bibliothèque de Clamart. Son tuteur, M. Soisson, envisagea d'acquérir pour son compte l'immeuble à usage primitif de bains douches, contigu à l'emplacement de l'IRCAM, afin d'y loger ses bureaux et ses collections. Dans cette perspective, la bibliothèque enfantine deviendrait aussi pour la Joie par les livres, comme celle de Clamart, un lieu d'expérimentation, un banc d'essai de ses réalisations. Ce projet devait ne pas aboutir, en raison notamment des difficultés que soulevait l'établissement de la convention qui eût été nécessaire et, peut-être aussi, de réticences de la part de ceux qui eussent été ainsi amenés à collaborer en permanence. Ce fut, à mon avis, un échec. Quoi qu'il en fût, à la fin de 1975, ce service disposait déjà pour son fonds de 12 000 livres, de 30 films et de 1 000 disques.

1975 L'audiovisuel

39 En matière d'audiovisuel, un voyage d'études entrepris à l'automne par les responsables de ce secteur permit d'approfondir encore les bonnes connaissances techniques que l'on avait déjà des divers supports et des appareils de communication, ainsi que de la place relative occupée par ces médias dans une bibliothèque moderne. Au mois de décembre, un rapport substantiel faisait le point sur ce que l'on avait appris des prescriptions techniques pour les appareils de lecture et de reproduction des micro-documents et intervenait à point nommé pour les choix de ces matériels. Parallèlement, toujours à la fin de l'année, une note établie par le service iconographique de la bibliothèque et par le département audiovisuel du Centre, faisait le point sur la consultation du fonds d'images dans les ensembles de lecture, problème qui ne devait être résolu, et de façon encore aléatoire, qu'à l'ouverture de la bibliothèque. D'autre part, un voyage entrepris en Grande-Bretagne apportait d'utiles précisions sur les collections de disques et sur leur présentation. Il ne donnait cependant pas de solutions aux questions posées par le catalogage et l'indexation de ces documents, les usagers devant en définitive, à l'ouverture, orienter leurs choix en se servant des indications fournies sur les pochettes d'éditeurs.

40 Enfin, M. Jean-Pierre Berman, spécialiste des méthodes d'enseignement audiovisuel, avec qui nous avions pu passer un contrat, reprenait les cours des réflexions et des études déjà faites en vue de la réalisation d'une médiathèque de langues, concept large alors très nouveau, puisqu'il commençait seulement à se substituer à celui, plus limité, de laboratoire de langues, dont le fonctionnement n'avait pas amené les résultats miraculeux que l'on avait attendus. Au lieu de limiter l'information linguistique à l'écoute et à l'enregistrement d'exercices, comme c'était le cas dans les laboratoires

traditionnels, la médiathèque faisait aussi appel à l'écoute et au visionnement de documents de toute nature : conférences, débats, reportages, films, etc., s'ajoutant à des documents plus pédagogiques. Ainsi conçue, la médiathèque ne serait ni une implantation traditionnelle de type scolaire, ni un centre de langues concurrençant ceux qui existaient déjà, notamment dans le secteur privé, ni un centre s'adressant à des spécialistes et faisant appel au concours d'un professeur assistant, orientation qui l'eussent fait apparaître dans la bibliothèque comme un service différent des autres par ses finalités, ce que l'on entendait à tout prix éviter. L'avant-projet n° 2, présenté par M. Berman au mois de mai, décrivait d'autre part quatre zones nécessaires à l'implantation et au fonctionnement de la médiathèque telle qu'il la concevait. Les procédures d'utilisation, y compris le mode de formation du personnel, déjà esquissées dans un premier avant-projet, et l'étude des matériels devaient être précisée par la suite. L'on ne s'étonnera pas d'apprendre que la mise au point définitive de l'ensemble de ce secteur, dont on sait maintenant quel succès il rencontre auprès du public, fut extraordinairement délicate, voire, par moments, périlleuse, et qu'elle ne fut « achevée » qu'à la toute dernière heure précédant celle de l'ouverture au public.

1975 Prévisions en personnel. Crise du statut des non-titulaires et des horaires des titulaires

41 L'on ne savait pas encore très précisément, en 1975, quel serait le coût en personnel de cette médiathèque de langues, ni d'ailleurs de l'ensemble du secteur audiovisuel. Cependant, c'est plus tôt encore, en juillet 1974, que l'on m'avait demandé, dans la perspective de l'autonomie de la BPI et surtout de son ouverture, d'avancer le nombre de postes nécessaires au fonctionnement de l'ensemble de la BPI en plein exercice. À la lumière de ce que nous savions des effectifs des bibliothèques françaises et surtout de celles qui, à l'étranger, nous avaient servi de modèles, et à partir d'une analyse des fonctions, secteur par secteur, nous avions estimé que 200 postes seraient indispensables, ce qui, compte tenu des absences temporaires inévitables : congés, maladies, etc., et surtout de l'importance du nombre d'heures d'ouverture, du fait notamment que celle-ci s'étendrait aux dimanches et aux jours fériés et qu'elle comporterait des heures « du soir », aboutissait à la demande d'un effectif total permanent de 304 personnes. Nous avions avancé ce chiffre avec effroi, sachant bien que notre tutelle le trouverait très élevé, alors que nous-mêmes, au contraire, craignions qu'il ne se révélât insuffisant. Quoiqu'il en fût, je demandais 188 postes au budget de 1976. Au mois de septembre 1975, je savais n'en avoir obtenu que 91, ce qui m'obligea tout aussitôt de prévoir d'accroître encore le nombre des « occasionnels », des contractants payés sur le budget de fonctionnement de la bibliothèque, et ce dans des proportions d'autant plus importantes que tous les postes créés, d'évidence, ne seraient pas pourvus de titulaires, les concours ne fournissant pas, loin de là le nombre d'impétrants suffisant, et le jeu des mutations se révélant plus favorable aux établissements de type traditionnel qu'au nôtre, encore mal prisé dans l'ensemble de la profession. Incapable de prévoir exactement quelle serait la situation de fait en 1976, je savais déjà qu'au 1er octobre 1975, 73 des 156 personnes employées par la BPI continueraient à ne bénéficier d'aucun statut, ni de garantie de leur emploi, alors que, pourtant, la plupart d'entre elles s'acquitteraient de tâches permanentes. Or, le palliatif consistant à procurer des postes d'État d'agents sur contrat à un certain nombre

d'entre elles, non pourvues des diplômes professionnels, mais ayant des qualifications jugées équivalentes, et s'acquittant des tâches spécialisées pour lesquelles l'on ne trouvait pas de titulaires, ne pouvait jouer qu'en faveur de quelques individus.

42 Pour assurer le maintien des autres, il eût fallu que la BPI, eût un statut particulier et fût autorisée à recruter sur contrats des agents propres à son établissement, ce qui était encore impossible.

43 De toute façon, la situation était malsaine, et ressentie comme telle au premier chef par les « occasionnels ». À la fin de 1974, j'avais cru les rassurer un peu en leur annonçant qu'en principe, ils seraient maintenus dans leurs fonctions pendant toute l'année 1975, et je leur avais donné vers la fin de janvier 1975, des garanties sur les conditions dans lesquelles ne seraient pas reconduits ceux dont le travail aurait été jugé insuffisant. De ces mesures, les intéressés retinrent surtout que je ne pouvais faire pour eux que proroger une situation provisoire qui risquait, le temps passant, de se pérenniser, et de bloquer leurs salaires à un niveau en effet excessivement bas, alors qu'ils savaient que le Centre, de par son statut privilégié, assurait des positions stables et bien rémunérées à des gens d'une compétence égale à la leur. C'est pourquoi l'ensemble des non-titulaires de la BPI fut tout au long de l'année la proie de fortes inquiétudes et, par moments, d'accès d'agitation, qui se manifestèrent surtout à partir de la fin de l'été.

44 À ce moment-là en effet, plus précisément, le 17 septembre, le gouvernement décidait qu'une partie des bibliothèques, dont la nôtre, était détachée du tronc commun de la Direction créée en 1945, et placées sous la tutelle d'une Direction de la lecture publique et du livre, au Secrétariat d'État à la Culture, à la tête de laquelle était nommé M. Jean-Claude Groshens. Je ne m'étendrai pas sur les remous suscités par cette mesure dans une profession plus sujette qu'une autre sans doute aux émotions. Personnellement, j'espérais plutôt que ce changement fournirait l'occasion de résoudre les problèmes de mes personnels occasionnels, et ce d'autant plus facilement que j'étais alors assuré qu'à la fin de l'année, la BPI aurait un statut. J'entrepris donc aussitôt des négociations dans ce sens avec la nouvelle tutelle, très préoccupée du bon fonctionnement d'une bibliothèque qui allait être l'un de ses fleurons. Les faits allaient me donner raison, à moyen terme, mais, dans l'immédiat, la BPI entra, au mois de novembre, dans une zone de turbulence intérieure qui ne cessa qu'à la fin du mois de février 1976. La raison en fut qu'en ce qui regardait les occasionnels, d'une part, l'inévitable longueur des négociations engagées allait prolonger le temps de l'attente, et d'autre part que les conservateurs allaient se sentir menacés par les dispositions du règlement du futur établissement public. En effet, s'il fut aussitôt admis par la nouvelle tutelle que les conservateurs continueraient à bénéficier en matière de vacances et de congés des dispositions prévues par le règlement de la Nationale, l'on ne put pas envisager que leur temps de travail hebdomadaire demeurât fixé à 30 heures, au lieu de 36 heures, pour les autres catégories, et même 38 pour les magasiniers, et l'on proposa de les porter à 36 heures. Cette mesure était rendue inévitable par le fait que la BPI se trouvait désormais placée sous la même tutelle que celle des bibliothèques de lecture publique « municipales », dans laquelle les horaires étaient alignés sur ceux pratiqués dans les autres services publics, les collectivités. Elle réduisait en outre de fâcheuses inégalités de traitement entre les diverses catégories de personnels, à la BPI. J'imaginais enfin que ce pouvait être un argument supplémentaire en faveur du réajustement souhaité du classement indiciaire d'un corps auquel on ne pourrait plus objecter qu'il jouissait de facilités excessives. Et d'ailleurs, quelques années après, les

deux directions assumant la tutelle des bibliothèques allaient procéder à des réajustements d'horaires qui s'inspireraient des mêmes motivations.

45 Sur le moment cependant, les conservateurs de la BPI, recrutés sur la base d'un horaire pratiqué à la Bibliothèque nationale, qui était alors notre structure d'accueil, s'insurgèrent contre la suppression d'un « avantage acquis », et il se trouva que leur mécontentement s'amalgama avec celui des « occasionnels », quoique les fondements de l'un et de l'autre fussent tout à fait différents. L'ensemble du personnel, à de rares exceptions près, imagina de riposter, non pas par une grève à proprement parler, qui eût entraîné des retenues de salaires, mais par une mesure consistant à être présent mais à s'acquitter seulement des tâches particulières à chaque service, cette pratique interrompant la chaîne des opérations, et aboutissant rapidement, en définitive, au verrouillage de l'ensemble du système.

46 Les règles de la fonction publique étaient imprécises sur les mesures à prendre dans le cas d'un mouvement de ce genre, et M. Groshens qui s'efforçait jour après jour de trouver une solution au problème des occasionnels et de la faire agréer par le ministère et par le contrôleur financier, ne pouvait pas aboutir dans l'immédiat et n'entendait pas revenir sur la décision prise à propos des horaires. Ces questions n'étant pas d'autre part du ressort de M. Bordaz, je me trouvais alors à la fois directement mis en cause et désarmé, et j'éprouvai les jours et les mois les plus pénibles de ma carrière. Je rends grâce au ciel et aux quelques personnes qui, dans la bibliothèque, me soutinrent sans défaillance, avec un beau courage, d'avoir conservé assez de santé et de sang froid pour attendre le moment où un ordre de reprise du travail normal pût intervenir avec des chances d'être exécuté, et sans susciter de drames qui eussent compromis l'ouverture de la bibliothèque. Ce moment ne vint, le 27 février 1976 qu'après que la bibliothèque eut obtenu son statut, et les moyens d'assurer un sort convenable aux « occasionnels ».

1976 Statuts du Centre et de la bibliothèque

47 C'est seulement le 27 janvier 1976 que furent signés simultanément les décrets portant statut du Centre Georges Pompidou et création de la Bibliothèque publique d'information, mais toutes les dispositions en avaient été arrêtées à la veille de Noël 1975. Si je n'ai plus évoqué le déroulement de cette question après 1972, c'est que les tentatives faites pour la résoudre en 1973 et en 1974, si elles prirent beaucoup de mon temps et de celui de mes conseils au ministère de l'Éducation nationale, demeurèrent tout à fait vaines. Rien n'aboutit des propositions avancées en 1973, ni même en 1974, année où cependant huit versions au moins furent avancées, dans lesquelles on s'efforçait de traduire davantage la volonté du gouvernement, d'impliquer la BPI dans le Centre, tout en préservant pour celle-ci la part d'autonomie nécessaire à une véritable participation qui ne fût pas une subordination. En 1975, l'absence de statut se fit plus durement encore sentir, à un moment où des décisions engageant le temps désormais proche de l'ouverture devaient être prises. Elle préoccupa M. Soisson lui-même, qui, dans la lettre qu'il adressait à son successeur, le 29 septembre, précisait : « Le problème le plus urgent me paraît être la publication du statut de la bibliothèque. Un projet auquel les différentes administrations concernées avaient donné leur accord est actuellement au Secrétariat général du gouvernement. J'y avais eu moi-même, au mois de mai, des entretiens avec M. Bruguière, lui faisant observer qu'à ce moment-là, la BPI n'était plus vraiment prise en charge par la Nationale et que cependant, elle

n'avait pas pour autant acquis la personnalité ni les moyens nécessaires pour qu'elle pût assurer elle-même sa gestion : « Faute de statut », devait écrire M. Mollard en 1976, la BPI « a dû se contenter pendant près de cinq ans » d'une situation hybride… sa gestion était très difficile ». C'était, après coup, une juste vision des choses, mais jusqu'à la toute fin de 1975 encore, l'obstacle majeur vint du côté du Centre, dont le statut, tout à fait original, ne fut pas facilement adopté, et en particulier de son président, qui veilla à ce que la BPI ne tirât pas profit d'une avance qu'elle eût pu prendre dans le domaine réglementaire. Le texte enfin adopté le 27 janvier 1976 me parut sur le moment être le meilleur possible, compte tenu des circonstances, et je crois savoir qu'à l'usage, il s'est avéré tel. Au moment où il fut connu, M. Bordaz en retint essentiellement qu'il devenait « le président de la bibliothèque. Cette mesure permettra d'assurer la cohésion entre la bibliothèque et les départements ». (Note d'information au personnel du CCI, le 4 décembre). Personnellement, j'aurais dit : « Le président du Centre devient aussi celui du conseil d'administration de la BPI ; cette disposition permettra d'assurer la cohésion des composants du Centre. » Et les premiers mots que m'adressa M. Giscard d'Estaing le jour de l'ouverture furent pour me demander si la BPI avait bien un statut particulier.

48 Adhérent au Centre et à sa politique, participant à ses entreprises pluridisciplinaires et à la gestion des surfaces et des affaires communes, accueillant le président du Centre comme président de notre conseil d'administration et siégeant nous-mêmes à part entière dans son conseil de direction et gardant nos coudées franches et nos moyens budgétaires propres pour nos actions spécifiques, nous avions somme toute fait « un bon mariage », si l'on me permet d'employer cette expression pour ce qu'elle signifiait dans un temps où l'on accordait au contrat préalable une importance sans doute excessive. En fin de compte, de cette affaire, ne sortirent ni vainqueurs ni vaincus, mais des partenaires, un peu fatigués, nullement épuisés.

49 Le décret portant création de l'établissement public de la BPI, en date du 27 janvier 1976, fut publié au *Journal officiel* du 29 janvier. La plupart des personnels présents à cette date n'avaient pas connu la période du rattachement à la Nationale, et M. Dennery avait quitté ses fonctions l'année précédente, nous léguant, comme je l'ai déjà dit, sa bibliothèque en guise de cadeau d'adieu. Ni rue de Richelieu, ni à la BPI, cette rupture du cordon ombilical, intervenant après des années de lente préparation, ne fut ressentie comme un véritable événement, et, déjà, l'on oubliait le très long chemin fait en commun au travers de tant de difficultés. Aucune cérémonie ne marqua donc la circonstance. J'écrivis seulement une lettre personnelle au nouvel administrateur général, M. Georges le Rider, qui ne me répondit pas.

50 Il est vrai qu'à la BPI, le soin de la mise en place des nouvelles structures retenait désormais toute l'attention et tous les efforts des services administratifs concernés, dont la direction avait été confiée à Mme Françoise Escalère, une ancienne élève de l'École des hautes études commerciales, recrutée au mois de novembre 1975. Il fallut alors en particulier reprendre à la Nationale la gestion du personnel et l'exécution du budget de fonctionnement et au rectorat de Paris celle de crédits d'équipement, élaborer le règlement intérieur de la bibliothèque et préparer le texte d'une convention avec le Centre Georges Pompidou. Ces chapitres furent évoqués lors de la première réunion du conseil d'administration de la BPI, qui se tint le 22 avril, sous la présidence de M. Bordaz et avec la participation outre celle des membres de droit, de « personnalités » nommées par le ministre des Affaires culturelles : Mme Lousie Cadoux

et M. André Fermigier, qui avaient efficacement œuvré pour la bibliothèque. M. Jacques Delors, également désigné, ne put pas assister à la séance.

51 L'obtention d'un statut particulier joua un rôle important dans la reprise du travail normal qui intervint le 27 février, et décisif dans la solution du problème des personnels non titulaires. Dès le 26 février, ceux-ci étaient assurés par lettre-contrat de demeurer en poste s'ils avaient donné satisfaction et, s'ils le souhaitaient, en 1976 et en 1977, et de bénéficier des mêmes avantages sociaux que des personnels officiellement délégués dans des fonctions de conservateur ou de sous-bibliothécaire, ainsi que d'une progression de rémunération. Le conseil d'administration ayant notamment été informé de ces dispositions, le règlement intérieur officieux de la bibliothèque entra en vigueur le 3 mai. Il précisait en particulier que la durée hebdomadaire du travail passait, pour les conservateurs, de 30 à 36 heures, mais qu'en revanche, rien n'était changé quant à l'étendue des congés annuels, qui demeuraient les mêmes que ceux pratiqués à la Nationale. Dans les mois qui suivirent, les occasionnels d'abord, puis les non-titulaires délégués dans des fonctions de titulaires, obtinrent le statut d'agents contractuels de l'établissement, corps comportant trois catégories, à l'intérieur desquelles une progression d'indices était possible. À la fin de l'année, la situation était enfin saine sous ce rapport à la BPI, qui, dans la perspective de l'ouverture, avait accru ses effectifs de 91 postes nouveaux, dont 60 créés au 1er octobre. Désormais, elle n'emploierait plus, comme personnels temporaires, que des vacataires pour des tâches et pour un temps dûment précisés, notamment pour le reclassement des collections, et des consultants spécialisés.

52 La longue crise du personnel, pendant plusieurs années latente, puis brutale était à la réflexion inévitable. Elle découlait du fait que l'on avait choisi qu'une bibliothèque hors du commun dans sa formule soit gérée par des personnels appartenant aux catégories statutaires de l'ensemble des bibliothèques, et j'avais même éprouvé de très vives résistances lorsque j'avais demandé que l'on admît qu'une petite partie des postes fût réservée pour des tâches précises à des spécialistes recrutés sur contrats. Cette décision était bonne dans son principe, mais il eût fallu en tenir compte dans la fixation du nombre des postes offerts par concours et, sans doute, accorder aux personnels de la BPI des avantages matériels significatifs, de nature à inciter le personnel des bibliothèques à choisir de venir travailler dans un établissement dont l'étrangeté faisait très généralement peur. Cela avait été pratiqué avec succès pour les conservateurs du musée national d'art moderne affectés au Centre Pompidou. Nul doute que, si elle avait bénéficié des mêmes facilités, la BPI eût été plus facilement et rapidement constituée, et dans un climat plus serein.

1976 Constitution des collections. Disparition des magasins clos. Les catalogues

53 Freiné en particulier en début d'année par l'interruption de la chaîne de traitement et par la formation des nouveaux agents, puis, à l'automne, par celle d'un second contingent et par la préparation du déménagement, l'accroissement des collections se fit cependant dans des proportions très convenables. Au 31 décembre, la BPI disposait de 270 000 volumes, 2 270 abonnements de périodiques, 52 500 cartes géographiques, 14 000 microfilms, 40 000 microfiches, 10 500 documents sonores, 2 520 documents et cours de langues, 1 300 films et vidéocassettes, 185 000 diapositives. Il y avait là de quoi

satisfaire l'essentiel des besoins du public attendu dans la bibliothèque proprement dite, dans la salle d'actualité dont la responsable, Mme Françoise Kaufmant, avait pu, au mois de mai, présenter au personnel une préfiguration des collections, et à laquelle désormais 175 éditeurs de livres et 40 éditeurs de disques acceptaient de faire le service de « nouveautés », ainsi que dans la bibliothèque pour les enfants, qui disposait de 20 000 volumes, 100 films, 1 500 disques, 12 000 diapositives et 70 revues. Ces chiffres étaient mieux qu'honorables, même comparés à ceux des prévisions globales avancées en 1972 de 500 000 documents-textes sur divers supports et de 300 000 diapositives iconographiques, qui manifestaient l'intention que l'on avait alors d'atteindre aux plus hauts niveaux possibles, mais ne résultaient pas d'études prévisionnelles très précises, que l'on était alors bien incapables d'entreprendre. Nous étions plutôt tentés de considérer l'acquis comme miraculeux, compte tenu de tous les obstacles qu'il avait fallu franchir pour y atteindre. De surcroît, le fait que les rayons ne seraient pas tous pleins à l'ouverture eut une conséquence fort heureuse : l'évanouissement des magasins clos, programmés au niveau intermédiaire. À dire la vérité, depuis plusieurs années déjà, nous avions cessé de porter autant d'intérêt qu'à d'autres éléments du programme à ces magasins. Ils avaient été programmés en 1968, en un temps où l'ensemble de la profession traditionnellement attachée à une disposition qui plaçait les collections à l'« abri » des lecteurs, considérait comme aventureuse voire peccamineuse, la perspective d'un libre accès total. Mais nous avions par la suite constaté à maintes reprises, à l'étranger, les immenses avantages qu'il comportait pour le public, sans contrecoup trop dommageable pour la conservation. Ayant tant d'autres problèmes à résoudre, plus importants et plus urgents, à propos de l'aménagement des surfaces, nous avions progressivement cessé depuis deux ans au moins d'entretenir de celui-là les architectes, lesquels eux-mêmes ne s'en souciaient guère, étant par principe opposés à une formule qui allait à l'encontre de leur exigence de la flexibilité. Il se trouva qu'en 1976, ces magasins, emportés dans le grand tourbillon qui saisit tout le monde à la veille de l'ouverture, disparurent comme par enchantement, au point qu'aujourd'hui, je ne me souviens pas que l'on se soit posé la question de savoir ce qu'ils étaient devenus. Il n'en resta qu'un espace, lequel fut occupé, et l'est toujours, de façon très commode, par le service chargé du stockage et de l'équipement matériel des collections.

54 En matière de catalogage, la situation, longtemps catastrophique, ne s'améliora qu'au dernier moment, et de façon imparfaite. L'on se souvient qu'en 1974, l'on avait dû renoncer au projet de consultation « en ligne » des catalogues par dialogue avec l'ordinateur au moyen de claviers et d'écrans, et envisager, à titre provisoire, le recours à l'intermédiaire de catalogues imprimés, et que ce changement de perspective avait entraîné le recours à un autre « format » de catalogage pour les nouvelles acquisitions, et la reprise des anciens bordereaux dans un format provisoire, dit ÉCLAIR, devant lui-même déboucher sur le format BIKAS. Cela ne se fit pas facilement, ni rapidement, et il faut bien avouer que dans ce domaine, presque jusqu'à la fin, l'on frôla souvent la catastrophe qu'eût été l'ouverture au public sans que celui-ci disposât pour se guider d'autres moyens que celui, très imparfait, offert par le classement méthodique des collections sur les rayons. Il fallut en effet plus de temps que l'on ne l'avait imaginé aux ingénieurs informaticiens du Centre, désormais chargés de la réalisation de notre programme pour adapter le système BIKAS aux besoins propres de la BPI. Les bibliothécaires, de leur côté, ne disposèrent que le 1er mars 1976 d'un manuel « définitif » de catalogage leur permettant de travailler avec sûreté.

55 C'est seulement le 1er juillet que nous reçûmes un premier véritable catalogue BIKAS. Encore ne rendait-il compte que de 74 000 notices, et portait-il exclusivement sur les auteurs et les titres. On attendit le 16 décembre pour recevoir, enfin, un catalogue plus complet auteurs et titres, comportant 88 411 notices, pour 135 580 « entrées », un premier catalogue par cotes, avec le même nombre de notices, et un catalogue matières, pour seulement 45 664 notices. On espérait de surcroît disposer à l'ouverture de l'apport supplémentaire de 23 000 notices provisoires, en format ÉCLAIR, qui ne comblaient pas la différence existant entre le nombre des notices enregistrées et celui des sorties. Or, il en existait une aussi, par rapport au nombre des documents acquis par la bibliothèque, soit que certains n'aient pas été encore traités, soit que, par suite d'imperfections dans le fonctionnement d'ARMINES, des notices rédigées au cours des années précédentes aient été ensuite égarées, ou « effacées » par la machine. J'avouai ces lacunes lors des premiers conseils d'administration et j'en chiffrai le nombre à 35 000 environ. Je chargeai Mme Renaudineau de former une équipe de « rattrapage » une sorte de « commando » dont les membres accomplirent leur mission avec un zèle et une efficacité exceptionnels. L'on fit en sorte aussi que, grâce à un traitement accéléré, les ouvrages le plus récemment entrés fussent en place sur les rayons à l'intention des premiers lecteurs.

1976 Préparation de l'accueil et de l'animation. Le déménagement et l'aménagement des services

56 Ainsi, les travaux d'acquisition et de catalogage, en 1976, se trouvaient plus particulièrement qu'auparavant orientés par la perspective désormais toute proche de l'accueil du public. Celle-ci conditionnait aussi plus fortement que dans le passé les activités de tous les services de la bibliothèque, à l'exception de celui de la recherche documentaire. Il importait alors au premier chef que l'implantation des ensembles de lecture soit arrêtée et du mobilier mis en place en quantités suffisantes, que le système de réponses par téléphone puisse commencer à fonctionner, que les documents audiovisuels, l'iconographie comprise, soient accessibles dans des proportions significatives et avec un maximum d'appareils en état de fonctionner, que la salle d'actualité se présente dans des conditions telles que les premiers usagers n'aient pas de peine à imaginer ce qu'elle deviendrait, etc. Autrement dit, à cette année-là, la notion d'accueil prévalait dans tous les secteurs.

57 S'y ajoutait, en corollaire, celle de l'« animation ». L'on avait dit à ce propos, en 1974, qu'à la BPI, l'animation de base, et la plus nécessaire, serait celle qui résulterait d'un bon fonctionnement des services dus au public. À quoi servirait en effet une « animation », même brillante, si ce public ne trouvait pas dans la bibliothèque ce qu'il y était venu chercher ? L'on avait d'autre part précisé, dès 1968, que la BPI pouvait et devait de surcroît prétendre à concevoir des expositions et des manifestations diverses, à la condition de se tenir, en cela comme en toutes choses, dans les limites de sa vocation. Après que l'on eut perdu l'espoir de disposer en permanence de surfaces propres pour nos manifestations, des lieux particuliers avaient été aménagés, notamment au niveau intermédiaire des ensembles de lecture, et dans la salle d'actualité, qui permettaient d'organiser des réunions, et de monter des expositions. L'on avait enfin décidé, avant même que cela ne fût prévu par statut, de participer aux manifestations pluridisciplinaires du Centre. Constituée en 1975, la cellule d'animation

de la BPI, confiée à Mme Catherine Counot, qui participa au mois de juin à une exposition sur James Joyce, organisée par M. Gheerbrant au Centre culturel du Marais, prépara la réalisation des manifestations qui avaient été prévues pour l'ouverture, les unes dues à l'initiative propre de la bibliothèque : *Faire un livre* avec l'équipe des *Nouvelles Littéraires,* dans la salle d'actualité, et *Du livre à l'audiovisuel,* dans des espaces communs, et les autres liées aux grands projets du centre : publication de deux ouvrages sur *France/États-Unis et leurs presses* et sur *les Échanges littéraires au XX^e siècle* entre ces deux pays, dans le cadre de l'exposition *Paris/New York/Paris.* Dans celui de *la Ville et l'enfant* nous présentâmes des photographies choisies à l'issue d'un concours lancé sur ce thème par le service iconographique, et nous réalisâmes une petite exposition sur *la Ville en images* d'après les albums pour enfants contemporains. En 1976 enfin, furent programmées les « rencontres-débats hebdomadaires » de la salle d'actualité, qui devaient connaître un si large et durable succès.

58 Cependant, en 1976, en matière d'accueil, la tâche la plus lourde, sinon la plus importante, consista à programmer la présence d'agents de la bibliothèque aux postes d'information mis en place dans les ensembles de lecture. L'étude avait commencé en 1975. J'en avais confié le soin à Mme Leroy, comme en étant la plus capable, puisqu'elle avait précisé la distribution et la configuration des espaces et la mise en place des moyens audiovisuels. Elle fut assistée dans son travail, commencé dès l'année précédente, par un ingénieur, pour la circonstance contractant de la BPI, Mme Antoinette David, et elle fit constamment appel aux conservateurs responsables des divers domaines, ainsi qu'à l'ensemble du personnel. Il fut en effet établi en principe dès l'origine, et à cela je tenais expressément, que tous les agents de la bibliothèque, quels que fussent leur grade, leur qualification ou leur affectation, participeraient à l'accueil du public. Pendant de trop longues années, nous avions travaillé en « vase clos », sans contacts avec des utilisateurs ; il était absolument nécessaire qu'une fois faite l'ouverture, chacun pût connaître leurs réactions et par ce moyen, orienter à l'avenir son activité dans le sens de leurs demandes.

59 Cela dit, nous ne savions pas exactement en quoi consisterait ce travail d'information. Les personnels, et en particulier les conservateurs responsables de domaines, avaient tendance à penser qu'un public composé pour une bonne part sans doute de gens qui n'avaient jusque-là pas fréquenté les bibliothèques, ou très peu, se trouverait à la fois désorienté par la dimension et par la complexité des lieux, et incapable de trouver lui-même la réponse aux questions qu'il se posait, et ce d'autant plus que les catalogues mis à sa disposition étaient encore incomplets et imparfaits. Dans leur esprit donc, et bien que l'on eût pris soin d'aménager les postes d'accueil de telle façon qu'ils ne ressemblent plus aux solennels « bureaux » traditionnels, ils pensaient avoir surtout à dispenser au public une assistance d'ordre bibliographique et bibliothéconomique, parfois très poussée. Aussi estimaient-ils que, par priorité, les affectations aux divers postes devaient être en fonction des compétences particulières de chacun, et que le personnel devrait être nombreux. Cette conception me semblait être dangereuse, si elle l'emportait trop. Elle allait en effet à l'encontre du parti de non spécialisation pris à l'origine, et elle réintronisait le bibliothécaire dans une fonction de « magister » qui n'avait pas de raison d'être dans un lieu où le libre accès était en vigueur. Aux États-Unis, en Angleterre, dans les pays Scandinaves, nous avions visité des bibliothèques où la fonction d'accueil ne se manifestait que par la présence attentive certes, mais très discrète, de quelques personnes, cinq en tout, le soir à Boston. Nous avions parcouru un soir toute la bibliothèque de Camden, à Londres, sans même percevoir cette présence,

et nul ne s'était enquis de la nôtre. En outre, s'il ne se trouvait pas en France de bibliothèque très importante de ce genre qui pût nous servir d'exemple, du moins savait-on que dans les grandes surfaces commerciales, la clientèle avait vite appris à s'orienter elle-même, grâce à la distribution méthodique des produits.

60 J'avais d'autre part remarqué que, dans les bibliothèques anglo-saxonnes, la déambulation devant les rayons pouvait être parfois plus enrichissante que la consultation des catalogues, et ce même pour des spécialistes : le professeur Robert Mandrou m'avait confirmé qu'il l'avait lui-même vérifié pour son propre compte. J'avais enfin été très frappé de constater que les usagers de bibliothèques en libre accès communiquaient plus volontiers entre eux, et semblaient parfois préférer échanger leurs informations plutôt que de les attendre des bibliothécaires. Un public adulte ! C'est là l'objectif final de tout bibliothécaire, mais alors, sa fonction « pédagogique » traditionnelle charge radicalement, puisque c'est lui désormais, qui apprend !

61 Nous n'en étions pas encore là, et, dans le doute quant aux conditions réelles du fonctionnement, nous préférâmes adopter provisoirement une solution moyenne, conservatoire, un nombre de postes et des effectifs moins importants que dans une bibliothèque traditionnelle, mais point trop rares, ni légers, de manière à faire face à toute éventualité, et une répartition du personnel tenant compte à la fois des compétences bibliographiques de chacun et d'une nécessaire « flexibilité ». Ceci étant posé, restait à faire le plus difficile : établir des « grilles » de présence en fonction des aptitudes particulières et d'un équilibre indispensable entre le temps du service intérieur et du service public, déterminer la durée des « plages » de présence, la composition des groupes affectés à chaque poste, etc. Enfin, et surtout, il fallait prendre en compte les conditions de l'accueil dans la soirée, jusqu'à 22 heures, et pendant les dimanches et les jours fériés. Ce dernier point était le plus délicat, car il posait le problème de la participation de ceux à qui, les mères de famille en particulier, ou les « banlieusards », une présence à ces heures et en ces jours-là était particulièrement difficile, et, pour tous, d'indemnisations ou de compensations en temps pour services exceptionnels. On discuta là-dessus pendant des mois, notamment dans le cadre d'un comité technique paritaire d'établissement, en concertation avec les syndicats, la tutelle et le contrôleur financier. Non seulement l'on n'aboutit pas à trouver une solution qui contentât les diverses parties en cause, mais encore, les interminables négociations engagées pour la circonstance, qui amalgamèrent d'autres problèmes : base de calcul de l'horaire quotidien dans un horaire hebdomadaire, jours de congé consécutifs, cantine, garderie, local pour des bicyclettes, etc., etc. finirent, sur fond d'assemblées générales réitérées, par rendre la situation si embrouillée qu'il sembla un moment qu'il n'y eût pas d'issue.

62 C'est pourquoi, le 7 décembre, je réunis l'ensemble du personnel et je lui exposai que j'avais décidé de constituer un corps de volontaires prenant en charge la totalité du service public du soir après 18 heures, et des dimanches et jours fériés. Les présences s'effectueraient selon des modalités particulières et entraîneraient des compensations en temps et en argent. Les dispositions précises de cette formule, qui avait recueilli l'accord des tutelles, furent portées par écrit à la connaissance de chacun et s'assortissait d'un appel au volontariat. À vrai dire, je redoutais un échec quasi total, étant donné le degré de perturbation des esprits. À ma grande surprise, il se trouva 20 des 190 personnes interrogées pour adhérer à ma proposition. Cela semble être bien peu ; c'était considérable en la circonstance, suffisant en tout cas pour mettre au point

cette formule d'accueil, et l'on n'eut pas de peine à recruter presque aussitôt après un contingent de vingt-sept agents, qui vinrent compléter l'effectif nécessaire, dont la direction fut confiée à Mme Renaudineau. Ainsi, au prix de l'abandon provisoire, douloureux, mais rendu nécessaire, de la politique que j'avais préconisée d'une participation égale par tous à toutes les tâches et à tous moments, l'on sauvegardait l'essentiel : la BPI serait bien ouverte au public le soir, et tous les jours de l'année, hormis le mardi de chaque semaine et le jour du 1er mai. Je persiste à croire qu'au fond, tout le monde, quelle que fût son opinion sur la solution adoptée (arrachée ?) fut soulagé que grâce à elle l'on eût évité le pire. Le déménagement, puis l'aménagement dans les locaux du Centre, entreprise considérable, et combien malaisée, conduite de main de maître par Mme Annick Le Hir, responsable, depuis 1974, du traitement matériel des collections, s'effectuèrent en deux temps, du 27 au 31 décembre pour un premier ensemble des services, à partir du 3 janvier 1977 pour un second. Ils se firent dans un climat de participation et de bonne humeur générale. C'était d'heureux augure, pour les rudes journées à venir.

63 Le 3 janvier 1977, l'ensemble du personnel avait pris possession des nouveaux locaux. La mise en place n'avait pas été une mince affaire. Dans l'espace des bureaux d'abord, le gros monte-charge sans cesse en service laissait échapper par sa trappe presque toujours béante un courant d'air glacial, et l'éclairage ne fonctionnait que par intermittence... La séparation d'avec l'espace public voisin, matérialisée par une cloison provisoire trop basse, n'assurait pas une isolation phonique suffisante ; le mobilier définitif n'avait pas été livré et l'on devait utiliser des rayonnages Bruynzeel en bois qui, étant donné leur hauteur : 2,20 m, compartimentaient à l'excès une surface que l'on avait voulue « lisible » d'un seul coup d'œil. Heureusement, il y avait en place, déjà, des plantes vertes, qui, à vrai dire, quoique arrosées et aspergées chaque jour avec un vaporisateur, semblèrent pendant les premières semaines balancer entre le désespoir d'être là et la résignation d'avoir à y demeurer, et un moineau qui trouva aussitôt plusieurs mères nourricières, mais préféra bientôt disparaître, de même que quelques pigeons, qui s'échappaient vite. Cependant, avant même que chacun eût pris les mesures de son territoire et que le déballage de toutes les caisses fût achevé, le travail interne reprenait : 4 000 ouvrages furent commandés au cours du mois de janvier et environ 7 000 documents de toute nature, reçus et traités.

64 Une grande partie du personnel travaillait pendant ce temps dans les espaces destinés au public, notamment au classement des livres et des périodiques sur les rayons, à la mise en place des documents audiovisuels et à l'installation des matériels. Grâce à une programmation préalable extrêmement minutieuse et à la grande bonne volonté manifestée par tous, l'ensemble de ces opérations se déroula sans incidents majeurs, quoique le temps nous fût très mesuré. Les déboires les plus sérieux provinrent des appareils de consultation des supports audiovisuels, dont beaucoup n'étaient pas assez rodés et dont certains se révélèrent inadaptés à nos besoins propres. L'ensemble de la mise en place de la médiathèque de langues fut particulièrement difficile, et ce jusqu'à la dernière minute.

1977 L'inauguration et l'ouverture

65 Enfin, vint le grand jour, ou plutôt, il y en eut deux. Personnellement, je n'ai pas conservé un souvenir très précis du premier, celui de l'inauguration officielle, au soir

du 1er février 1977. Habillés pour la circonstance, passablement fatigués et énervés, nous avions été parqués, pour des raisons de sécurité, dans nos espaces propres, et priés d'y attendre le passage du cortège, en fin de la cérémonie des discours. Heureusement, nous étions en compagnie de nos hôtes, du contingent d'amis que l'on nous avait fixé pour nos invitations personnelles, auxquelles répondirent un bon nombre de ceux qui, en des moments et à des titres divers, nous avaient prêté assistance. Vinrent enfin le Président de la République et sa suite de rois, de chefs d'États, et de ministres. Il y eut quelques échanges de propos courtois, quelques questions et réponses, une brève halte devant un ouvrage du président Senghor, un fort beau livre illustré déposé pour la circonstance, et que l'on nous reprit dès le lendemain, une autre à la médiathèque de langues, qui n'avait pu être mise en service que quelques minutes auparavant, puis le cortège, - je vois encore le roi et la reine des Belges se tenant par la main - s'en alla jeter un œil sur l'exposition *Du livre à l'audiovisuel,* et put même y voir sur écran quelques séquences du montage réalisé pour la circonstance, qui, par chance, se trouvait être en état de fonctionnement, ce qui ne dura pas.

66 Ce qui comptait vraiment, c'était, le lendemain 2 février, à 15 heures, le moment de la véritable ouverture au public. Viendrait-il, ce public ? Nous le guettions depuis une heure au moins derrière les vitres du deuxième niveau, après avoir une dernière fois vérifié les moindres détails, et, bien entendu surtout observé ce qui « n'allait pas ». Nous vîmes bientôt, à notre vive surprise, une file de milliers de personnes s'étirer depuis l'entrée du Centre jusqu'à la rue Saint-Martin. Puis, à la minute prescrite, nous fûmes prévenus de leur entrée, grâce aux *talkie-walkies* des agents de sécurité. Il y eut quelques minutes de silence, et soudain, derrière les portes surgirent, au pas de charge, « les lecteurs », si longtemps attendus. Nous ouvrîmes, ils nous heurtèrent, moi surtout, qui cherchais à retenir le premier d'entre eux, afin de lui souhaiter la bienvenue. Nous avions prévu de lui adresser quelques mots, et de le photographier en notre compagnie, afin de conserver la mémoire d'un instant pour nous tout à fait exceptionnel. Mais lui n'en avait cure. Cet homme d'une cinquantaine d'années, et qui paraissait être plutôt taciturne, consentit tout juste à nous confier que son domaine d'intérêt était la poésie et se précipita dans la bibliothèque sans vouloir en dire plus. J'ignore si l'on eut le temps de le photographier et si l'on a conservé le portrait de cet homme, dont l'apparition signifiait qu'enfin la BPI existait.

67 « Beaubourg existe », proclamait à la une et en gros caractères le numéro du 27 janvier des *Nouvelles littéraires* qui, donnant la parole aux partisans comme aux adversaires de la « cathédrale » passait pratiquement sous silence la bibliothèque. Henri Lefebvre lui-même n'en parlait pas, qui cependant écrivait, paraphrasant le texte de la première déclaration faite par Piano et Rogers, que l'on avait voulu faire « un centre colossal d'informations, un immense *computer* chargé de recevoir, de ventiler, de répartir toutes les informations qui concernent l'industrie culturelle ». De façon très générale, la presse s'intéressait surtout au bâtiment, et, s'il évoquait son contenu, se préoccupait avant tout du musée et de l'IRCAM.

68 Il arrivait pourtant que la bibliothèque fût citée, voire décrite, par des journalistes, dont plusieurs avaient eu la curiosité de venir la visiter, avant ou après l'ouverture. Je ne me référerai à ce propos qu'à quelques quotidiens ou hebdomadaires dont j'ai conservé des exemplaires. Dans *le Nouvel Observateur,* qui titrait : « L'incroyable pari de Beaubourg », Maurice Fleuret, écrivant par ailleurs : « La cage est prête. Reste à savoir qui entrera », Hervé Bianciotti, décrivant la BPI, hésitait à se prononcer sur son

devenir : « D'ores et déjà, on est étonné par l'abondance et la science scrupuleuse des bibliographies, quand on consulte par sondages rapides les catalogues sur un auteur bien connu, ou sur des sujets peu communs. Certes cette bibliothèque, vivante, et dans tous les sens, ouverte, a besoin de la collaboration des lecteurs et, plus encore d'une généreuse autodiscipline. Si l'enthousiasme qu'elle suscite à bon droit avant même d'être ouverte se teinte pourtant d'une certaine méfiance, c'est bien à cause du lieu de ces salles immenses, de ce manque de cloisons que l'on vante tant, au nom de cette superstition nouvelle : la « communication ». Dans *l'Express* du 31 janvier, Patrick Thévenon situait la BPI par rapport aux autres activités et hasardait un pronostic : « De toutes les activités du Centre, la BPI, qui ne sera ni la plus originale (sans doute l'IRCAM) ni la plus prestigieuse (sans doute le musée) sera probablement la plus importante et la plus utile. » Enfin, René Barjavel donnait son opinion dans le très populaire *Journal du dimanche,* du 30 janvier, « Dieu, que c'est laid ! », écrivait-il à propos du bâtiment dont il jugeait l'intérieur « si triste », exception faite pour deux « merveilles » : la bibliothèque et l'atelier des enfants. Il avait testé une chaise de la bibliothèque, « juste assez confortable pour travailler, et juste pas assez pour ne pas s'endormir, et il croyait au succès d'un lieu où l'on pouvait tout apprendre à propos de tout. Il devait revenir là-dessus dans le même journal, le 5 juin 1977 : « C'est une merveille ! Ici sont réunies... toutes les connaissances du monde... Quel instrument de travail ! Et quelle facilité d'emploi !... Pas d'attente, pas d'intermédiaire, pas une minute perdue... Ô Beaubourg : il te sera beaucoup pardonné pour cet étage sublime. »

69 Je n'ai pas vérifié, mais je doute que René Barjavel, s'il avait fait une recherche à ce propos dans le catalogue-auteurs, - et il est probable qu'il eut cette curiosité - ait trouvé que la BPI avait fait une large place à son œuvre, et je me souviens que les bibliothécaires eussent préféré d'autres éloges que les siens. C'est lui pourtant qui pressentit le mieux l'énorme succès de la bibliothèque auprès d'un « grand public » qui s'y précipita. La lecture des chiffres est sur ce point fort éclairante : 6 000 000 d'entrées dans le Centre en 1977, 3 600 000 dans la bibliothèque dont 910 000 dans la salle d'actualité, et 1 410 000 dans le musée : le chiffre des entrées dans le centre de documentation du CCI n'étant pas précisé. Dès le premier mois, ce fut une ruée dans les ensembles de lecture et dans la salle d'actualité, 8 000 personnes, au moins, dans la première, et 2 500 dans la seconde, chaque jour ; 200 personnes se disputaient les 40 postes disponibles dans la médiathèque de langues.

70 Cependant, la bibliothèque des enfants était inaccessible parce que la maçonnerie et l'équipement électrique étaient inachevés. Aussi avait-on aménagé à leur intention, à l'entrée de la bibliothèque, un espace de lecture provisoire, dont la gestion était forcément très difficile. L'ouverture de la salle d'actualité, dans laquelle la banque d'écoute des disques ne fonctionnait pas, n'avait pu être assurée que grâce à la mise en place, à la dernière heure, de rayonnages récupérés dans les mobiliers du boulevard de Sébastopol. Dans la bibliothèque proprement dite, les portes donnant sur d'autres activités du Centre ne fermaient pas, et il en fut ainsi jusqu'à ce que M. Jean Millier qui avait succédé à M. Bordaz, eût l'idée, - c'était un polytechnicien - de les clore à titre provisoire au moyen de bandes adhésives. Par contre, on ne remédia pas vite, ni facilement au sérieux inconvénient présenté par le fait que les portes de sécurité, celles en particulier qui donnaient sur les coursives et les escaliers extérieurs, cédaient à la moindre pression. Le système antivol, d'autre part se révélait être souvent inefficace ;

ou bien il ne fonctionnait pas du tout, ou bien il ne décelait pas toutes les ruses des prédateurs, ou bien encore, il donnait l'alarme à contresens.

71 Les livres étaient en place, reliés et magnétisés, mais on ne disposait pas encore de tous les rayonnages nécessaires, ni des présentoirs destinés à recevoir les périodiques. Les carences et les insuffisances étaient plus sérieuses encore en matière d'audiovisuel : faute de mobiliers particuliers, les cassettes et les microfilms n'étaient pas mis à la disposition directe des usagers ; les « carrousels » de diapositives n'étaient pas assez nombreux, et l'ensemble des appareils de consultation visuelle et sonore n'étaient utilisables que par intermittence, soit que les équipements électriques au sol ne fussent pas alimentés en permanence, soit que ces appareils fussent imparfaits, ou inadaptés, ou pas assez rodés, ou victime de l'inexpérience des utilisateurs, voire des techniciens.

72 L'accueil, programmé avec la plus grande minutie, était assuré de façon remarquable, mais la gestion des vestiaires absorbait un personnel prévu pour d'autres fonctions ; les agents de sécurité étaient trop peu nombreux ; des usagers refusaient de déposer leurs sacs à l'entrée ; le personnel mis en place aux plots d'information, pas toujours placés aux meilleurs endroits, était ou bien débordé par l'obligation de répondre à trop de questions, le plus souvent futiles, ou bien au contraire pas assez interrogé par des lecteurs qui pourtant, d'évidence, étaient incapables de s'orienter, et ce d'autant plus que la signalétique se révélait insuffisante et inefficace. Enfin, l'on était chaque matin surpris par l'ampleur que prenait la remise en place des collections consultées la veille, et qui s'amassaient en tas énormes sur les tables, dans le plus grand désordre.

73 On n'en finirait pas d'énumérer les raisons pour lesquelles la bibliothèque aurait dû, normalement, fermer ses portes pendant quelques jours, afin de parachever sa préparation interne, à la lumière d'une première expérience, et borner son activité d'information au service des réponses par téléphone, le seul à ne causer guère de problèmes... parce que son existence était encore confidentielle. Personne cependant à la BPI ne songea sérieusement un seul instant à cette mesure, car, en dépit de tout, la bibliothèque fonctionnait, du fait même de la présence assurée du public, et de son évident contentement. Les simples curieux, qui transitaient par-là, afin d'accomplir leur parcours complet du Centre, allant de la promenade dans les escalators et sur les passerelles à la visite du musée, comme les véritables usagers, dont beaucoup devenaient vite des habitués, et qui, à la première minute de l'ouverture, se ruaient vers le niveau d'accès à la bibliothèque, se satisfaisaient d'évidence de ce qui leur y était offert, soit pour enrichir leur vision utopique du Centre, soit pour leur travail.

74 Les innombrables retouches qu'il fallut pratiquer furent donc faites soit le mardi, soit, le plus souvent « à chaud », le public étant présent. Il avait d'ailleurs été prévu dès l'origine que, dans la mesure du possible, le comportement et les réactions de ce public détermineraient l'évolution de la BPI. C'est en effet ce qui advint après l'ouverture, grâce aux observations faites par les personnels chargés de l'accueil et aux enquêtes menées sur le terrain par la cellule mise en place en 1974. Les unes et les autres permirent, dès le mois de janvier, d'avoir une idée assez précise du « profil » des lecteurs et, au mois de février, de savoir dans quelles conditions et dans quelles limites ils recouraient (ou ne recouraient pas) aux supports audiovisuels, et s'ils percevaient que, par leur contenu, ces documents étaient complémentaires des imprimés traditionnels.

75 Cependant, et quoique je n'aie quitté mes fonctions à la BPI que le 31 août 1977, mon « histoire » de cette bibliothèque n'ira pas au-delà des premiers jours de son ouverture.

Je laisse à l'un de mes successeurs le soin d'en écrire un jour la suite, à l'occasion d'un autre anniversaire, en y comprenant même le premier semestre de l'exercice. J'avais dès 1968-1969 décidé que je n'assurerais que la première étape du parcours, celle de la conception et de la réalisation. J'estimais en effet qu'il était convenable de me retirer aussitôt après, afin de laisser à un autre la pleine liberté d'action nécessaire pour entreprendre la seconde étape, celle consistant à adapter l'outil aux besoins et aux circonstances. Cette entreprise, qui s'apparente en fait à une re-création permanente, n'a certainement pas été et ne sera jamais une mince affaire, « flexibilité » n'étant certes pas synonyme de facilité, bien au contraire.